



RECONNAISSANCE

L'OAPEC MET EN AVANT LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe.



P.4

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 6 ramadhan - 24 Février 2026 - N° 1244: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

NOUVELLE PROFANATION EN CISJORDANIE UNE MOSQUÉE INCENDIÉE PRÈS DE NAPLOUSE



Le ministère palestinien des Affaires religieuses a dénoncé avec la plus grande fermeté l'incendie volontaire de la mosquée Abu Bakr al-Siddiq, survenu lundi dans le village de Tell, à proximité de Naplouse, en Cisjordanie occupée

P.7

L'UGTAA 70 ANS FER DE LANCE DE LA LUTTE OUVRIÈRE ET PILIER DE L'ÉDIFICATION NATIONALE

Ce mardi marque le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Cette date est l'occasion de se remémorer l'engagement indéfectible des ouvriers durant la lutte pour l'indépendance et leur apport essentiel à la construction d'une république sociale, dans un contexte de progrès continus.

P.2

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES A L'ORDRE DU JOUR, NOTAMMENT, LA JUSTICE MILITAIRE, LE SECTEUR DES MINES ET L'AGRICULTURE



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi relatif à la justice militaire, ainsi qu'à des exposés concernant les secteurs des mines, de l'agriculture et de la formation professionnelle, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

55^E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE À LA VALORISATION DES RESSOURCES

La célébration, ce mardi, du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient cette année dans un contexte particulier, marqué notamment par la détermination de l'Etat à poursuivre la réalisation de grands projets structurants de valorisation des ressources du pays, traduisant l'ambition grandissante d'édifier une économie diversifiée et émergente.

P.16

L'UGTA A 70 ANS

FER DE LANCE DE LA LUTTE OUVRIÈRE ET PILIER DE L'ÉDIFICATION NATIONALE

Ce mardi marque le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Cette date est l'occasion de se remémorer l'engagement indéfectible des ouvriers durant la lutte pour l'indépendance et leur apport essentiel à la construction d'une république sociale, dans un contexte de progrès continus.

Par Youcef Hamidi

C'est un moment privilégié pour réaffirmer notre attachement au mouvement syndical national, pour rappeler la place centrale des travailleurs dans la préservation de notre indépendance et pour mesurer la part prise par cette institution dans l'avènement d'un État tourné vers le social.

Née le 24 février 1956, l'UGTA a marqué un tournant décisif dans l'évolution du mouvement patriotique. Elle a été l'aboutissement d'une conscience syndicale aiguë, concrétisée par l'adhésion rapide des masses laborieuses aux idéaux de la Révolution et par leur mobilisation sans faille derrière ses chefs, comme lors de la grève historique des huit jours. Son influence ne s'est pas éteinte avec la reconquête de l'indépendance nationale ; elle s'est au contraire investie dans le chantier de la reconstruction du pays. Les innombrables sacrifices pour la prospérité de l'Algérie et la consolidation de ses avancées commandent un hommage appuyé et une gratitude infinie envers le monde du travail. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises son admiration pour le patriotisme et l'altruisme des travailleurs et des représentants syndicaux, saluant leur bravoure à protéger l'État et ses fondements. Il a affirmé que leur mémoire demeurerait un phare pour les jeunes générations, qui y trouveront les plus nobles leçons de dévouement à la patrie.

Le Chef de l'État a mis en lumière les figures emblématiques du martyr Aïssat Idir et du syndicaliste Abdelhak Benhamouda, ainsi que tous leurs frères d'armes tombés lors de la glorieuse insurrection du 1er Novembre et ceux qui ont péri dans l'exercice de leurs fonctions nationales. Il a également déclaré que l'Algérie, forte de ses succès, mise sur le dévouement de ses filles et fils, qui, aujourd'hui comme hier, dans un moment crucial, forgeront de leurs mains un modèle économique inno-



vant, avec la même ferveur et la même fidélité au pays. Ce soixante-dixième anniversaire se déroule dans une conjoncture nationale où l'État ne cesse de renforcer sa dimension sociale, un principe fondamental inscrit dans la proclamation du 1er novembre 1954. Sous la direction du président Tebboune, le pays consolide cette orientation par un ensemble de dispositions destinées à préserver le pouvoir d'achat des familles et à accroître la justice sociale.

Ainsi, des décisions ont été prises pour relever le niveau de vie de la population, se traduisant par une augmentation des salaires, notamment la revalorisation du salaire minimum national garanti, désormais fixé à 24.000 DA. Les retraités ont également été concernés par des avancées notables, avec une revalorisation de 10% pour les pensions inférieures ou égales à 20.000 DA et de 5% pour celles qui dépassent ce seuil. Pour soutenir les mères actives, l'État a élargi la durée du congé

de maternité à cinq mois, offrant une indemnité journalière sur 150 jours, contre 98 auparavant. Ces réformes témoignent de la détermination des pouvoirs publics à parfaire la législation sociale afin de permettre aux travailleuses de mieux conjuguer vie familiale et carrière professionnelle.

Des mesures sociales d'envergure ont aussi été adoptées pour le corps enseignant, avec un abaissement de trois ans de l'âge de la retraite pour les professeurs et instituteurs de tous niveaux. À cela s'ajoute l'intégration de 82.410 maîtres contractuels, venant compléter un premier contingent de 62.000, pour un total de 144.410 enseignants désormais titularisés dans les différents cycles. Cette décision traduit éloquentement la reconnaissance du rôle primordial des éducateurs, garants de l'instruction de la jeunesse et de la préservation des générations à venir.

Y.H

TRANSPORT EN COMMUN

HAUSSE DE 160% DU NOMBRE DE BILLETS VENDUS EN LIGNE EN 2025

Le nombre de billets de transport de voyageurs vendus en ligne via l'application "Mahatati" a atteint 2.026.784 billets en 2025, soit une hausse de 160%, selon le bilan de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral).

Cette hausse s'explique par l'intérêt croissant suscité par l'application grâce à sa facilité d'utilisation, et à l'élargissement de son champ d'utilisation en 2025, couvrant 60 gares routières à travers le pays, après avoir concerné un nombre restreint de gares lors de ses premières phases, selon les explications fournies par la société dans son bilan.

Cette généralisation a contribué au rapprochement du service des voyageurs dans différentes wilayas, leur permettant d'acheter leurs billets facilement, sans se déplacer préalablement aux guichets des gares.

L'application "Mahatati" permet

aussi aux utilisateurs de consulter le programme des voyages disponibles, de choisir la destination et l'horaire souhaités, de réserver leurs sièges et de payer en ligne les billets de manière sécurisée, avec obtention d'un billet numérique pouvant être présenté directement lors de l'embarquement.

L'application offre également des informations en temps réel sur les trajets, ce qui permet aux passagers de mieux organiser leurs déplacements, notamment durant les périodes de forte affluence et les saisons à trafic intense.

Concernant les gares enregistrant le plus de ventes de billets en ligne, Alger se classe en tête, suivie de Jijel, Tlemcen, Annaba, Mostaganem, Béchar, Biskra, Tébessa, Ouargla et Batna, reflétant la généralisation progressive de la culture du paiement électronique et de l'utilisation d'applications intelligentes à travers le pays, selon le bilan de Sogral.

Le lancement de l'application "Mahatati" s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur du transport terrestre de voyageurs, à travers l'adoption de la numérisation comme choix stratégique pour améliorer la qualité des services et faciliter les procédures administratives au profit des citoyens.

Cette initiative vise également à réduire la pression sur les guichets de vente de billets au niveau des gares et à limiter les files d'attente, notamment durant les vacances ainsi que lors des fêtes nationales et religieuses.

Par ailleurs, l'application "Mahatati" constitue une étape concrète vers le renforcement de la transparence dans l'opération de vente des billets et la garantie d'un meilleur suivi des opérations de réservation, en sus de la mise à disposition d'une base de données précise sur les mouvements de déplacement entre les wilayas,

ce qui permettra d'améliorer la planification et d'adapter l'offre à la demande réelle sur les différentes lignes. La Sogral avait lancé l'application "Mahatati" début 2023, avant de mettre en service, en juillet dernier, une deuxième application dénommée "Taxi Safe", permettant de commander un taxi agréé. Cette application concerne exclusivement les taxis urbains et inter-wilayas, activant dans le cadre réglementaire et légal, et soumis à un contrôle technique tous les six (6) mois.

L'application permet en outre de localiser les utilisateurs sur la carte, de repérer l'emplacement du taxi, de consulter l'itinéraire du trajet ainsi que l'heure d'arrivée prévue. Elle offre, aussi, la possibilité d'accéder aux informations relatives au chauffeur et à son véhicule, ainsi qu'aux avis des usagers concernant la qualité du service fourni.

RE

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

A L'ORDRE DU JOUR, NOTAMMENT, LA JUSTICE MILITAIRE, LE SECTEUR DES MINES ET L'AGRICULTURE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi relatif à la justice militaire, ainsi qu'à des exposés concernant les secteurs des mines, de l'agriculture et de la formation professionnelle, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi relatif à la justice militaire et à des exposés portant sur le suivi de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-Port d'Annaba, la mécanisation agricole, la rentrée professionnelle de la session de février 2026 et les premiers jours du mois sacré de Ramadhan.

Après présentation de l'ordre du jour du Conseil des ministres, suivie de la présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et du rapport portant suivi des orientations du président de la République concernant le mois sacré, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes : Concernant le projet de loi relatif à la justice militaire : Suite à la présentation du projet de loi par Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, et après débat, le Conseil des ministres a approuvé la teneur du projet de loi.

Concernant la mécanisation agricole : - Monsieur le président de la République a insisté sur l'importance du travail de terrain et la nécessité d'en finir immédiatement avec la bureaucratie dans le secteur de l'agriculture où elle semble profondément enracinée.

- L'installation de coopératives agricoles relevant du groupe AGRODIV pour la prise en charge de la location de différents engins



agricoles dédiés aux labours, à la moisson et aux diverses prestations agricoles, et ce, dans les wilayas en fonction des superficies cultivées.

- Ces coopératives seront mises au service des agriculteurs sur l'ensemble du territoire national afin d'augmenter le rendement de la production agricole.

- Monsieur le président de la République a chargé Monsieur le Premier ministre de superviser l'élaboration, de toute urgence, d'une loi encadrant et organisant ces coopératives.

- Monsieur le président a insisté sur la nécessité d'installer ces coopératives avant la fin du mois de mars prochain, en raison du lancement précoce de la saison de moisson dans certaines régions d'Algérie, notamment dans le Sud.

- L'acquisition du matériel agricole doit se faire par le groupe AGRODIV auprès des fabricants locaux qualifiés et affichant une disponibilité pour ce type de matériel Concernant l'exposé sur le projet de création de l'Orchestre philharmoni-

que international d'Alger : - Monsieur le président de la République a salué la teneur de ce projet national artistique et culturel intégré, précisant qu'il s'agit d'un projet en phase avec la dynamique de renouveau global en Algérie et de revitalisation de son rôle dans la dynamisation et la relance de cette musique algérienne.

- Monsieur le président de la République a ordonné l'élaboration des textes en vue de la relance de l'Opéra d'Alger et de son organisation.

- Monsieur le président de la République a enjoint de procéder au lancement progressif de la concrétisation de ce projet ambitieux, en tirant parti de l'héritage artistique, ainsi que des talents et des élites, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, dans cette spécialité qui traduit l'aspect civilisationnel de l'Algérie.

- La nécessité de construire de grandes salles de spectacles (Zénith) d'une capacité de plus de 5.000 places dans la capitale et les grandes villes.

- Monsieur le président de la République a ordonné de relancer et de soutenir les instituts de musique au niveau de toutes les communes du pays.

- Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité de relancer l'activité théâtrale, au vu de son rôle dans la dynamisation de la vie culturelle, le théâtre étant aujourd'hui l'un des socles du soft power.

Concernant la rentrée professionnelle du mois de février 2026 : - Monsieur le président de la République a enjoint à la ministre du secteur de créer de nouvelles filières dans des spécialités supérieures et complexes englobant des secteurs stratégiques au profit des stagiaires algériens et africains.

- La nécessité de promouvoir, à travers les médias, le haut niveau de formation dispensé actuellement par les établissements et centres de formation professionnelle en Algérie.

Concernant l'état d'avancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Oued Kebrit-Port d'Annaba : - Monsieur le président a ordonné d'accélérer la cadence de réalisation, enjoignant au ministre du secteur de suivre de près et de superviser sur le terrain la mise en œuvre de ce projet stratégique.

Nominations individuelles : - Monsieur le président de la République a nommé Monsieur Mohammed Lamine Lebbou, Gouverneur de la Banque d'Algérie.

La réunion du Conseil des ministres s'est achevée par l'approbation de décrets individuels portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat".

APS

ARETENIR

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE D'ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DU PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE BLED EL HADBA-OUED KEBRIT-PORT D'ANNABA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, au gouvernement d'accélérer la cadence de réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-Port d'Annaba.

A l'issue d'un exposé sur l'état d'avancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-Port d'Annaba, "Monsieur le Président a ordonné d'accélérer la cadence de réalisation, enjoignant au ministre du secteur de suivre de près et de superviser sur le terrain la mise

en œuvre de ce projet stratégique", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République nomme M. Mohammed Lamine Lebbou Gouverneur de la Banque d'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a

nommé, lundi, M. Mohammed Lamine Lebbou, Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Cette nomination est intervenue lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le président de la République.

APS

AUDIENCE À L'APN

BRAHIM BOUGHALI REÇOIT L'AMBASSADEUR SLOVAQUE EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. brahim Boughali, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République slovaque en Algérie, M. Marek Murin, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement des relations bilatérales, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette rencontre, M. Boughali a souligné que les relations historiques entre l'Algérie et la Slovaquie sont fondées sur "le respect mutuel et la coopération constructive", mettant en avant "la volonté politique des dirigeants des deux pays de hisser ces relations à des niveaux plus élevés", a précisé la même source.

Evoquant la coopération parlementaire, il a relevé que les échanges entre les institutions législatives des deux pays demeurent "en deçà des attentes, en raison de l'absence d'un groupe

d'amitié au sein du Conseil national slovaque", exprimant son souhait de voir cette situation rapidement dépassée afin d'"insuffler une nouvelle dynamique à la coopération parlementaire".

Le président de l'APN a rappelé, à ce propos, que l'Assemblée a installé plus de 70 groupes d'amitié avec des parlements à travers le monde, dans le cadre de l'activation de la diplomatie parlementaire.

S'agissant du volet économique, M. Boughali a indiqué que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, œuvre à la diversification de son économie, afin de réduire sa dépendance aux hydrocarbures, estimant que l'économie slovaque dispose d'atouts susceptibles de constituer "une base solide pour un partenariat mutuellement bénéfique", a ajouté le communi-

qué. Il a, par ailleurs, salué les positions de la Slovaquie concernant les questions sahraoui et palestinienne, ainsi que son attachement à la légalité internationale et au droit des peuples à l'autodétermination.

De son côté, l'ambassadeur slovaque a exprimé "la volonté de son pays de renforcer la coopération parlementaire et économique avec l'Algérie", soulignant l'existence de larges perspectives de partenariat.

Murin a, en outre, fait part de l'intérêt de son pays pour l'expérience de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, saluant le rôle qu'elle joue dans la promotion de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR/FOURNITURES SCOLAIRES

UNE CONCERTATION ENTRE AUTORITÉS ET OPÉRATEURS POUR SÉCURISER LA PROCHAINE RENTRÉE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a dirigé, lundi, une séance de travail réunissant les fabricants et les importateurs de fournitures scolaires membres du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en présence du président de cette instance, Kamel Moula, selon un communiqué rendu public par le ministère.

Par Ali Boudefel

Cette réunion a été l'occasion d'examiner la situation actuelle de la filière, en particulier les capacités de production locales, ainsi que les besoins en importations nécessaires en vue de la prochaine rentrée scolaire, précise la même source. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur l'impératif de garantir la disponibilité permanente des articles scolaires et

d'assurer un ravitaillement continu du marché à travers l'ensemble des wilayas du pays. Il a également été souligné l'importance d'une préparation en amont, fondée sur l'élaboration de plans de production et d'importation reposant sur une démarche proactive, afin d'anticiper les exigences de la prochaine rentrée, ajoute le communiqué.

A.B



RECONNAISSANCE

L'OAPEC MET EN AVANT LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe.

Dans son rapport intitulé "Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique", l'organisation a salué les évolutions "remarquables" constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone.

A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algérie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que

"partenaire stratégique" de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de "tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens".

Dans ce contexte, le rapport a salué le projet multilatéral de corridor de l'hydrogène sud "South H2", officiellement annoncé en janvier 2025, visant à transporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert annuellement de l'Algérie vers l'Europe, soit près de 10 % de la demande européenne prévue à l'horizon 2040.

L'Organisation a indiqué que les efforts consentis par plusieurs pays arabes dans les projets de transformation énergétique, considérée comme "une option incontournable traduisant l'engagement accru en faveur de la réduction des émissions et le renforcement de la sécurité énergétique".

Dans ce contexte, le rapport met en avant l'intérêt mondial croissant pour l'énergie propre et durable, ce qui a amené nombre de pays arabes à s'adapter à ces mutations, à travers le lancement de nouveaux projets structurants d'enver-

gure, avec l'augmentation du volume des investissements dans ce domaine.

Le secteur des énergies renouvelables (englobant essentiellement l'énergie solaire, éolienne et l'énergie hydraulique) suscite un intérêt croissant au niveau mondial ces dernières années, porté par un besoin pressant de faire face aux changements climatiques, comme l'exemple de la Chine qui a maintenu son leadership avec une capacité combinée estimée à 3,89 térawatts à la fin 2025, ajoute le rapport.

Cette tendance mondiale a orienté les pays arabes à maintenir leur politique vers le soutien de ce type d'énergies propres pour contribuer à la diversification de l'économie, assurer la sécurité des approvisionnements, réduire les émissions et renforcer l'utilisation efficace des ressources.

L'Organisation s'est appuyée dans son rapport sur "le progrès tangible" enregistré dans plusieurs pays qui se sont hâtés à investir dans le domaine des énergies renouvelables, à l'image de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de l'Egypte et de l'Algérie qui est en phase de réception de la première partie du projet de 3200 Mégawatts.

RE

COOPÉRATION POLICIÈRE

BADAQUI REÇOIT UNE DÉLÉGATION D'EXPERTS DU NFS CORÉEN

Le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu, lundi, une délégation d'experts du Service national de criminalistique (NFS) coréen, dans le cadre de la coopération policière algéro-coréenne, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette rencontre a été l'occasion de "passer en revue les moyens de coopération, de coordination et d'échange d'expertises en matière de crimina-

listique et de formation spécialisée, en vue de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles des services de la Sûreté nationale dans le domaine de la police scientifique et technique", a précisé la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé, le 16 juillet 2025, entre la DGSN et le NFS coréen, a ajouté le communiqué.

RA

ZONE FRANCHE COMMERCIALE DE TINDOUF

LES TRAVAUX AVANCENT BIEN

Le projet de la zone franche commerciale de Tindouf enregistre un avancement notable des travaux, ce qui permettra de doter ce pôle des différentes infrastructures et moyens nécessaires en vue de renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, a-t-on appris de la Direction du commerce de la wilaya.

Le directeur du commerce de la wilaya de Tindouf, Karim Kadi, a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation des routes et des réseaux divers, confiés à la Société nationale des travaux publics, ont dépassé un taux d'avancement de 58 %. De son côté, la Société nationale de génie civil et bâtiment est chargée de la réalisation des aires de stockage et de la zone douanière, avec un taux d'avancement supérieur à 65 %, tandis que la zone d'habitat affiche un taux d'achèvement de 91 %.

Le responsable a souligné que la zone franche constitue un projet stratégique visant à renfor-

cer les relations économiques, commerciales et sociales entre l'Algérie et la Mauritanie, précisant qu'elle représente un levier essentiel pour la création d'un pôle commercial et logistique moderne dans cette région frontalière. Il a rappelé que le choix de la wilaya de Tindouf pour accueillir la première expérience de zone franche en Algérie s'inscrit dans la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte tenu de la position stratégique de la wilaya à proximité du poste frontalier, ce qui est de nature à faciliter les flux commerciaux et à dynamiser les échanges entre les deux pays, notamment avec la réalisation de la route Tindouf-Zouerate, ainsi que la programmation future du raccordement de la zone au réseau ferroviaire.

La création de cette zone franche repose sur les dispositions de la loi 22-15 fixant les règles régissant les zones franches, définies comme des

espaces délimités soumis à un régime douanier particulier, où sont exercées des activités industrielles, commerciales et de services. La zone franche de Tindouf accueillera l'ensemble de ces activités, qui sera un pôle commercial et logistique moderne assimilable à une ville intégrée disposant de toutes les infrastructures économiques nécessaires, ajoute la même source.

La zone franche commerciale de Tindouf a été instituée par le décret exécutif 24-169 du 25 mai 2024, consacrant le cadre juridique et réglementaire de ce nouvel espace économique.

S'agissant des avantages accordés aux opérateurs économiques, le directeur du commerce a souligné qu'ils bénéficieront d'exonérations douanières et fiscales, ce qui contribuera à booster l'investissement et à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays frères.

RE

MASCARA

MOBILISATION RENFORCÉE POUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Dans le cadre des opérations de contrôle des produits alimentaires programmées par la direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national, en coordination avec les services de la Sûreté de la wilaya de Mascara durant le mois du Ramadhan, soixante-douze brigades ont été mobilisées.

Par Ikram Haou

À u niveau de la wilaya de Mascara, la direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national a spécialisé des brigades de contrôle afin d'assurer le suivi de la qualité des produits destinés à la vente aux consommateurs, ainsi que le respect des pratiques commerciales, tout au long du mois sacré du Ramadhan.

Notant que le nombre total de brigades mobilisées pour cette opération est de soixante-douze, composées de plus de cent quarante agents de contrôle, lesquels ont mené des opérations approfondies sur les différents marchés de fruits et légumes et dans les points de vente des produits alimentaires de large consommation, tels que le lait pasteurisé, la farine et l'huile végétale, a souligné la direction de Mascara.

De plus, les brigades ont assuré qu'elles contrôleront également la disponibilité des produits alimentaires et des biens de grande consommation sur le marché de proximité durant tout le mois du Ramadhan, en insistant sur les conditions de conservation et d'exposition des produits à date de consommation limitée, notamment les produits périssables tels que la viande, le lait et ses dérivés, le pain, la farine et la semoule. Sans oublier le suivi des prix réglementés des produits de large consommation, à l'image du sucre, de l'huile végétale, du lait, de la farine et du pain. Cette mission comprend aussi l'observation de l'évolution des indicateurs de prix. Notant que d'autres opérations de contrôle sont programmées durant ce mois, notamment le suivi des chambres froides afin de lutter contre le stockage spéculatif pendant la période de jeûne. Par



ailleurs, les restaurants solidaires ont également fait l'objet de contrôles par les mêmes brigades pour garantir le respect des conditions d'hygiène et de la chaîne du froid. Rappelant que la Gendarmerie nationale, l'inspection vétérinaire de la wilaya, les services de santé ainsi que les bureaux d'hygiène des communes participent activement à ces opérations de contrôle. Notant que, pour garantir la disponibilité des produits alimentaires durant le mois sacré sans aucune difficulté, un système de distribution de l'huile végétale a été mis en place au profit des quarante-sept communes de la wilaya, en plus de l'approvisionnement en lait pasteurisé subventionné à travers les différents points de vente. En parallèle, la direction du commerce

intérieur et de la régulation du marché national de la wilaya de Mascara a profité de cette occasion pour mener des actions de sensibilisation à la consommation rationnelle et encourager les commerçants à respecter les conditions d'hygiène, de conservation et de réfrigération, tout en garantissant l'approvisionnement quotidien du marché local et en luttant contre la spéculation et le gaspillage alimentaire, a-t-elle indiqué.

Rappelant que, dans le but d'assurer la réussite de ces opérations et de permettre le déroulement du mois dans de bonnes conditions, les horaires de travail des agents de contrôle ont été prolongés durant les week-ends.

I.H

TINDOUF
AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE LA ZONE FRANCHE COMMERCIALE

Le projet de la zone franche commerciale de Tindouf enregistre un avancement notable des travaux, ce qui permettra de doter ce pôle des différentes infrastructures et moyens nécessaires en vue de renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, a-t-on appris auprès de la Direction du commerce de la wilaya.

Le directeur du commerce de la wilaya de Tindouf, Karim Kadi, a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation des routes et des réseaux divers, confiés à la Société nationale des travaux publics, ont dépassé un taux d'avancement de 58 %. De son côté, la Société nationale de génie civil et bâtiment est chargée de la réalisation des aires de stockage et de la zone douanière, avec un taux d'avancement supérieur à 65 %, tandis que la zone d'habitat affiche un taux d'achèvement de 91 %.

Le responsable a souligné que la zone franche constitue un pro-

jet stratégique visant à renforcer les relations économiques, commerciales et sociales entre l'Algérie et la Mauritanie, précisant qu'elle représente un levier essentiel pour la création d'un pôle commercial et logistique moderne dans cette région frontalière. Il a rappelé que le choix de la wilaya de Tindouf pour accueillir la première expérience de zone franche en Algérie s'inscrit dans la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte tenu de la position stratégique de la wilaya à proximité du poste frontalier, ce qui est de nature à faciliter les flux commerciaux et à dynamiser les échanges entre les deux pays, notamment avec la réalisation de la route Tindouf-Zouerate, ainsi que la programmation future du raccordement de la zone au réseau ferroviaire. La création de cette zone franche repose sur les dispositions de la loi 22-15 fixant les règles régissant les zones franches, définies comme des es-

paces délimités soumis à un régime douanier particulier, où sont exercées des activités industrielles, commerciales et de services. La zone franche de Tindouf accueillera l'ensemble de ces activités, qui sera un pôle commercial et logistique moderne assimilable à une ville intégrée disposant de toutes les infrastructures économiques nécessaires, ajoute la même source.

La zone franche commerciale de Tindouf a été instituée par le décret exécutif 24-169 du 25 mai 2024, consacrant le cadre juridique et réglementaire de ce nouvel espace économique.

S'agissant des avantages accordés aux opérateurs économiques, le directeur du commerce a souligné qu'ils bénéficieront d'exonérations douanières et fiscales, ce qui contribuera à booster l'investissement et à renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays frères.

RR

SIDI BEL-ABBES
L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER "CHAHID DAHMANI SLIMANE" RENFORCÉ PAR UN APPAREIL D'IRM

L'Etablissement public hospitalier "Chahid Dahmani Slimane" de Sidi Bel-Abbes a été doté d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), dans le cadre du renforcement des structures sanitaires et de l'amélioration de la qualité des services médicaux offerts aux citoyens. La réception d'un nouveau scanner est également attendue, prochainement, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'établissement.

Le directeur de l'établissement, M. Abdelhakim Kartoubi, a précisé que cette opération s'inscrit dans le programme de soutien au secteur de la santé supervisé par la Direction de la santé de la wilaya, visant

à renforcer les capacités de diagnostic et à réduire la pression enregistrée sur le Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani", notamment en ce qui concerne les examens spécialisés qui nécessitaient, auparavant, le transfert des patients vers cet établissement.

M. Kartoubi a ajouté que la mise en service de cet équipement permettra d'améliorer la prise en charge des patients au sein de l'établissement, de réduire les délais d'attente et de faciliter la réalisation d'examens spécialisés sur place, sans avoir à se déplacer vers d'autres structures hospitalières.

Il a également indiqué que l'établissement attend la réception d'un nouveau scanner, qui viendra renforcer les capacités techniques, soulignant que ce soutien contribuera à élever le niveau de performance médicale et à offrir des services de santé plus efficaces, répondant aux attentes des citoyens.

Ce renforcement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer le système de santé dans la wilaya et à consolider les capacités de diagnostic et de traitement afin d'assurer une meilleure prise en charge médicale des patients.

RR

RR

OR ET CONFLITS

LA MILITARISATION DES SITES AURIFÈRES S'INTENSIFIE À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'attaque survenue en Papouasie centrale en Indonésie, en février 2026, où deux personnes ont été tuées et plus de soixante-dix travailleurs évacués, n'est pas un événement isolé, elle fait partie d'une tendance mondiale qui s'est intensifiée en 2025, les assauts armés contre les sites aurifères.

Par Rihab Taleb

Ces violences révèlent un lien étroit entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits armés, en 2025, plusieurs pays ont été frappés par des attaques similaires. Au Nigeria, dans l'État de Zamfara, des groupes armés ont pris pour cible une mine d'or, causant la mort de dizaines de personnes. Cette région est connue pour ses bandits qui exploitent l'insécurité afin de contrôler les ressources minières. Au Mali et au Burkina Faso, les djihadistes affiliés à Al-Qaïda ont multiplié les assauts contre les sites aurifères, cherchant à financer leurs opérations grâce à l'or. Dans le Sahel, la présence de mercenaires étrangers, notamment du groupe Wagner a accentué la militarisation autour des mines, transformant ces sites en des enjeux géopolitiques. En République Démocratique du Congo, dans l'Ituri et les Kivus, des milices locales exploitent illégalement l'or et alimentent un cycle de violences qui dure depuis des décennies. Ces attaques ne sont pas de simples actes criminels, elles s'inscrivent dans une tendance où les conflits sont parfois entretenus, voire provoqués, pour permettre le pillage des ressources.

Le contexte économique joue un rôle important, en 2025, le prix de l'or a atteint des niveaux historiques, dépassant les 2 400 dollars l'once au mois de décembre selon les marchés internationaux. Cette flambée a rendu les mines encore plus attractives pour les groupes armés, qui voient en elles une



source de financement rapide et considérable. L'or devient une monnaie d'échange pour acheter des armes, financer des réseaux criminels et maintenir l'instabilité. Les populations locales elles se retrouvent prises en étau entre la violence des groupes armés et la répression des forces de sécurité. Les conséquences sont dramatiques, pertes humaines, déplacements de villages, effondrement économique et fragilisation des États.

Ainsi, l'attaque en Indonésie début 2026 n'est qu'un épisode supplémentaire dans une série de

violences qui montrent que l'exploitation aurifère est devenue un champ de bataille. Les mines d'or, censées être une source de prospérité et de développement, se transforment trop souvent en foyers de guerre et de souffrance. Le lien entre conflits armés et pillage des ressources est maintenant clair, là où il y a de l'or, il y a souvent la guerre, et là où la guerre éclate, l'or devient un enjeu central.

Ce constat est partagé par de nombreux rapports internationaux, notamment ceux de l'International Crisis Group et de l'ONU, qui sou-

ignent que l'exploitation illégale des ressources naturelles est l'un des moteurs principaux des conflits en Afrique et en Asie. Les attaques de 2025 contre les mines d'or au Nigeria, au Mali, au Burkina Faso et en RDC montrent que la sécurisation de ces sites est devenue un enjeu stratégique mondial.

Tant que l'or restera une ressource convoitée et que les conflits seront instrumentalisés pour en faciliter le pillage, ces violences risquent de se répéter et de persister.

R.T

GRANDE DISTRIBUTION CARREFOUR À L'ASSAUT DE L'AFRIQUE ?

Par Nawal Bordji

Fort de sa position dominante sur le marché européen, Carrefour entend désormais élargir son horizon et accélérer son développement sur le continent africain. Le distributeur français a affiché des ambitions particulièrement élevées en annonçant sa volonté de devenir, d'ici quatre ans, un acteur de premier plan de la grande distribution en Afrique.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans le cadre du plan « Carrefour 2030 », présenté le mercredi 18 février, qui vise à stimuler la croissance du groupe, renforcer sa rentabilité et diversifier ses relais de développement au-delà de ses marchés traditionnels.

Dans ce vaste programme d'expansion internationale, l'Afrique occupe une place centrale. L'enseigne tricolore prévoit d'y renforcer considérablement sa présence, avec pour objectif une implantation dans 22 pays, sur un total de 45 cibles à l'échelle mondiale. Cette ambition repose sur une conviction : malgré un marché encore étroit et parfois instable, le continent offre un potentiel de croissance considérable, porté par une démographie dynamique, une urbanisation rapide et l'émergence progressive d'une classe moyenne avide de nouveaux modes de consommation.

Présent en Afrique depuis plus de vingt ans, Carrefour a bâti son développement sur un modèle reposant essentiellement sur la franchise. Cette stratégie, jugée plus souple et moins risquée sur le plan financier, lui permet de s'appuyer sur des partenaires locaux disposant d'une connaissance approfondie des réalités économiques, sociales et culturelles. Loin de vouloir remettre en question cette approche, le groupe entend la renforcer en multipliant les alliances avec des acteurs solidement implantés sur leurs marchés respectifs.

Au cours des derniers mois, cette dynamique s'est concrétisée par plusieurs accords majeurs. En janvier, Carrefour a ainsi officialisé en Éthiopie un partenariat de franchise et d'approvisionnement avec Queens Supermarket PLC, filiale du groupe privé Midroc Investment Group. Ce rapprochement prévoit la conversion, dès 2026, de treize supermarchés existants sous l'enseigne Carrefour, avant l'ouverture de dix-sept nouveaux points de vente supplémentaires à l'horizon 2028. Quelques semaines plus tôt, en décembre 2025, l'entreprise annonçait également une alliance stratégique avec Brands For All au Ghana, destinée à introduire son expertise, ses standards et sa gamme de produits sur ce marché prometteur. Cet accord devrait notamment permettre la reprise et la transformation de sept magasins précédemment exploités par le distributeur sud-africain Shoprite.

Ces nouveaux partenariats viennent compléter un réseau déjà dense de collaborations établies de longue date. Le conglomérat Majid Al Futtaim, basé à Dubaï, demeure un allié stratégique majeur, gérant les enseignes Carrefour en Égypte, au Kenya, en Ouganda, ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient. De son côté, CFAO Retail exploite les magasins du groupe en Afrique francophone, notamment en République démocratique du Congo, au Gabon, au Cameroun et au Sénégal. À cela s'ajoutent des franchisés actifs en Tunisie, en Algérie et au Maroc, portant à près de 700 le nombre total de points de vente Carrefour sur le continent africain.

Cependant, cette offensive se heurte à la présence d'un concurrent de poids : le sud-africain Shoprite. Leader incontesté de la grande distribution alimentaire en Afrique, ce dernier disposait en 2025 de près de 3 478 magasins, dont une large majorité en Afrique du Sud, et affichait un chiffre d'affaires dépassant les 250 milliards de rands, soit environ 15,6 milliards de dollars. Cette domination

historique confère à Shoprite une longueur d'avance, tant en termes de maillage territorial que de maîtrise logistique.

Pourtant, les stratégies des deux groupes divergent sensiblement. Shoprite, après avoir longtemps privilégié une politique d'expansion rapide et directe, a progressivement revu ses ambitions à la baisse. Confronté à des performances jugées insuffisantes dans plusieurs pays, le distributeur sud-africain a décidé de se retirer de marchés jugés trop risqués ou peu rentables, tels que le Nigeria, le Kenya, l'Ouganda, la RDC ou encore Madagascar. Il a également cédé ses activités au Ghana et au Malawi afin de concentrer ses efforts sur son marché domestique et quelques pays d'Afrique australe considérés comme plus stables.

À l'inverse, Carrefour adopte une approche plus pragmatique, misant sur un modèle moins gourmand en capital, fondé sur des partenariats solides et un déploiement progressif. Cette stratégie lui permet de s'insérer dans les espaces laissés vacants par son rival sud-africain, notamment au Ghana, et de s'implanter sur des marchés encore en phase de structuration. En s'appuyant sur des acteurs locaux, le groupe français espère limiter les risques tout en accélérant son intégration dans des environnements souvent complexes.

Reste que la route vers le leadership africain s'annonce semée d'embûches. Les défis sont nombreux : infrastructures parfois déficientes, instabilité réglementaire, pouvoir d'achat encore limité et forte concurrence locale. Toutefois, en combinant son expertise internationale, la puissance de sa marque et la connaissance fine de ses partenaires régionaux, Carrefour entend transformer ces contraintes en opportunités. Son pari repose sur la conviction que l'Afrique constituera, dans les années à venir, l'un des principaux moteurs de croissance du secteur de la distribution à l'échelle mondiale.

N.B

NOUVELLE PROFANATION EN CISJORDANIE

UNE MOSQUÉE INCENDIÉE PRÈS DE NAPLOUSE

Le ministère palestinien des Affaires religieuses a dénoncé avec la plus grande fermeté l'incendie volontaire de la mosquée Abu Bakr al-Siddiq, survenu lundi dans le village de Tell, à proximité de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

Par Karim-Akli Daoudi

Attribuée à des colons sionistes, cette attaque a été qualifiée d'acte révélateur de « l'ampleur de la barbarie atteinte par la machine sioniste », soulignant une escalade inquiétante des violences visant les sites religieux.

Dans un communiqué largement relayé par les médias, le ministère a affirmé que la destruction partielle de cet édifice sacré illustre de manière flagrante le degré de brutalité et d'incitation au racisme dirigée contre les lieux saints islamiques et chrétiens en Palestine. Selon ses responsables, cette agression s'inscrit dans une dynamique plus large d'atteintes répétées aux mosquées, dont le nombre a fortement augmenté au cours de l'année 2025 pour atteindre quarante-cinq attaques recensées en Cisjordanie.

Cette nouvelle profanation a également suscité une vive réaction du président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, qui a dénoncé un « crime grave » et un « acte terroriste » visant non seulement un lieu de prière, mais aussi l'identité culturelle et religieuse du



peuple palestinien. Il a appelé la communauté internationale à sortir de son silence et à prendre des mesures concrètes pour protéger les civils et les sites religieux menacés.

Au-delà de cet incendie, la région de Naplouse a déjà été le théâtre de plusieurs attaques similaires ces derniers mois. Des groupes de colons ont notamment vandalisé la mosquée Al-Nasr dans la vieille ville

de Naplouse, en y inscrivant des slogans haineux et en brisant des vitres, tandis qu'à Aqraba et à Beita, au sud de la ville, des incendies volontaires ont endommagé des salles de prière et du mobilier religieux. Dans le gouvernorat de Jérusalem, des lieux de culte ont également été ciblés par des jets de pierres et des tentatives d'incendie, exacerbant un climat de peur et de

tension parmi les habitants.

Ces agressions répétées, souvent menées sous la protection ou l'indifférence des forces d'occupation, renforcent le sentiment d'insécurité et de vulnérabilité des populations palestiniennes. Les responsables religieux dénoncent une stratégie visant à intimider les fidèles, à saper la cohésion sociale et à provoquer des réactions susceptibles d'alimenter un cycle de violence sans fin. Face à cette situation, ils réclament des mécanismes internationaux de protection et des enquêtes indépendantes afin que les auteurs de ces actes soient identifiés et traduits en justice.

Dans un contexte déjà marqué par une instabilité chronique, la multiplication des attaques contre les mosquées et les églises apparaît comme un facteur supplémentaire de radicalisation et de fragmentation du tissu social. Pour les Palestiniens, la défense des lieux saints demeure un enjeu central, tant sur le plan spirituel que symbolique, incarnant la résistance à une politique perçue comme une tentative d'effacement culturel et identitaire.

KAD

LE MEXIQUE SOUS TENSION APRÈS LA DISPARITION D'UN GROS BONNET DE LA DROGUE

UNE FLAMBÉE DE VIOLENCES SECoue L'OUEST DU PAYS

À la suite de la mort de Nemesio Oseguera, connu sous le surnom « El Mencho », lors d'une intervention militaire, le cartel Jalisco Nueva Generación a lancé une série d'actions d'une extrême brutalité. Ces représailles ont coûté la vie à au moins vingt-cinq membres de la garde nationale, poussant les autorités mexicaines à renforcer considérablement le dispositif sécuritaire dans les régions occidentales du pays.

En réaction directe à cette opération, des individus soupçonnés d'appartenir au CJNG ont déclenché une vague de violences touchant vingt États du Mexique. Dans le Jalisco, plusieurs axes routiers ont été obstrués à l'aide de voitures et de camions incendiés. Sur le réseau social X, la présidente Claudia Sheinbaum a exhorté la population à demeurer « informée et calme ». Lundi, les établissements scolaires ont suspendu les cours dans au moins huit des trente-deux États, tandis que le pouvoir judiciaire a autorisé les magistrats à maintenir les tribunaux fermés s'ils le jugeaient nécessaire.

Des hommes armés liés au puissant cartel Jalisco Nueva Generación ont multiplié les bar-

rages sur différentes routes de l'État du Jalisco et ont mis le feu à de nombreux véhicules.

Des dizaines de vols annulés depuis les États-Unis et le Canada

Les autorités tentent d'empêcher une aggravation de la situation à quatre mois de la Coupe du monde 2026 de football, coorganisée avec les États-Unis et le Canada, et dont Guadalajara, capitale du Jalisco, doit être l'un des principaux sites d'accueil. Après un appel officiel invitant les habitants à se confiner, la ville s'est retrouvée quasiment paralysée.

Les États-Unis ont demandé à leurs ressortissants présents dans plusieurs zones du Mexique, notamment dans des villes et régions touristiques comme Cancun, Guadalajara et Oaxaca, de « se mettre à l'abri jusqu'à nouvel ordre ». Dans le même temps, plusieurs compagnies aériennes américaines et canadiennes ont annulé des dizaines de vols à destination de différentes villes mexicaines.

De leur côté, le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie ont recommandé à leurs citoyens de renoncer aux « déplacements non essentiels » dans une dizaine d'États, parmi lesquels Chi-

huahua, Sinaloa et Jalisco. Pour sa part, le Guatemala a placé ses forces de sécurité en état d'alerte et renforcé la surveillance le long de sa frontière avec le Mexique, régulièrement ciblée par des incursions de groupes criminels.

D'après les autorités mexicaines, vers 20 heures dimanche (3 heures lundi en Suisse), près de 90 % des 229 barrages recensés sur l'ensemble du territoire avaient été levés.

Au total, sept membres du gang ont été abattus et trois soldats blessés lors de l'opération qui a conduit à la mort de Nemesio Oseguera. Deux membres du CJNG ont également été interpellés et un important arsenal a été saisi, comprenant notamment des lance-roquettes capables d'abattre des avions et de détruire des véhicules blindés, selon les forces armées mexicaines.

Les affrontements liés aux cartels ont provoqué plus de 450 000 décès et plus de 100 000 disparitions depuis 2006 au Mexique, d'après les statistiques officielles.

KAD

HIER À GENÈVE

CUBA ACCUSE LES ETATS-UNIS DE VOULOIR «PROVOQUER UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE» SUR L'ÎLE

Le ministre cubain des Affaires étrangères Bruno Rodriguez a déploré hier lundi à Genève, le «blocus énergétique» imposé par les Etats-Unis. L'île, assure-t-il, «défendra fermement sa souveraineté et son indépendance»

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a estimé lundi à Genève que l'«escalade agressive» menée par les Etats-Unis contre l'île visait à «provoquer une catastrophe humanitaire» dans le pays. Le président américain Donald Trump a intensifié l'embargo américain sur l'île communiste, en vigueur depuis 1962, et fait pression sur d'autres pays pour qu'ils cessent d'envoyer du pétrole à Cuba. L'île, également fragilisée par la fin de l'approvisionnement en or noir par le Venezuela, est confrontée à d'importantes pénuries de carburant et à des coupures d'électricité.

«Les Etats-Unis imposent désormais un blocus énergétique et entendent provoquer une catastrophe humanitaire en utilisant comme prétexte l'affirmation absurde que Cuba constituerait une menace inhabituelle et extraordinaire pour leur sécurité nationale», a déclaré lundi Bruno Rodriguez devant la Conférence sur le désarmement à Genève. Cette «escalade agressive», jugée «criminelle

et illégale», constitue selon le ministre «une punition collective impitoyable infligée au peuple cubain».

Fin janvier, un décret américain signé par le président Trump qualifiait l'île de «menace extraordinaire» pour les Etats-Unis. «Cuba ne menace ni les Etats-Unis ni aucun autre pays, a insisté le chef de la diplomatie cubaine. Cuba n'est pas le pays qui applique la doctrine Monroe en matière de sécurité nationale et de défense nationale dans un but de domination, ni celui qui déploie des forces militaires et viole la souveraineté et l'intégrité territoriale d'autres États.»

«Rester impassible face à ces tentatives d'imposer une tyrannie mondiale met en danger tous les Etats sans exception», a-t-il insisté, appelant les pays participant à la Conférence sur le désarmement à créer «une alliance internationale large et solide».

«Il est urgent que la conférence sur le désarmement assume pleinement ses responsa-

bilités, notamment dans un contexte mondial de plus en plus dangereux et complexe», a ajouté Bruno Rodriguez.

Cuba, a-t-il encore insisté, n'est «pas prêt à céder aux menaces ni à renoncer à (son) autodétermination. Cuba n'attaque personne, mais défendra fermement sa souveraineté et son indépendance». «Nous empêcherons une crise humanitaire à Cuba, même si cela nous coûtera cher en épreuves et en souffrances», a ajouté le ministre quelques minutes plus tard devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, également en session à Genève lundi.

La semaine dernière, le président américain a estimé que Cuba était une «nation en faillite», exhortant son voisin et ennemi idéologique à conclure un accord, tout en rejetant l'idée d'une opération visant à renverser le régime.

RI

CYBER-ESCROQUERIES

L'ENFER AU BOUT DU CLIC!

Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme met en lumière une réalité glaçante : derrière l'explosion des arnaques en ligne prospère une véritable économie criminelle fondée sur l'exploitation humaine. des centaines de milliers de personnes, attirées par de fausses offres d'emploi puis séquestrées, se retrouvent contraintes de participer à des fraudes numériques à grande échelle.

Par Yakout Abina

Un rapport récemment publié par les Nations unies alerte sur l'essor d'une véritable industrie criminelle. Derrière la prolifération des arnaques en ligne se cache un système d'esclavage moderne. Selon le document, des centaines de milliers de personnes, recrutées à travers des dizaines de pays, se retrouvent piégées dans des centres installés en Asie du Sud-Est. où les conditions décrites relèvent clairement de la traite d'êtres humains : exploitation, violence, privation totale de liberté. Ces pratiques, développées par des réseaux mafieux implantés dans le bassin du Mékong, génèrent désormais des milliards de dollars chaque année. Le document publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) décrit un système structuré et transnational au sein duquel les arnaqueurs sont eux-mêmes des victimes. Attirées par des fausses offres d'emploi puis kidnappées, ces dernières se retrouvent enfermées dans des complexes hautement sécurisés, puis forcées de mener des opérations frauduleuses en ligne allant de l'usurpation d'identité aux escroqueries sentimentales, en passant par l'extorsion ou la fraude financière.

« La litanie des abus est stupéfiante et en même temps déchirante », a déclaré vendredi dernier le chef des droits humains à l'ONU, Volker Türk, à l'occasion de la sortie du rapport. Selon des estimations jugées crédibles par le HCDH, au moins 300 000 personnes originaires de 66 pays seraient piégées, dans ces réseaux mondialisés souvent sous la contrainte.

Portée par l'essor des cryptomonnaies et de la finance numérique, cette économie parallèle pèserait jusqu'à 64 milliards de dollars par an. La région du Mékong concentre à elle seule plus des deux tiers de ces revenus illicites. D'après des images satellites et des enquêtes de terrain, près de trois quarts des centres d'escroquerie seraient implantés dans cette zone, avec des ramifications s'étendant vers le Pacifique, l'Asie du Sud, les États du Golfe, l'Afrique de l'Ouest et les Amériques. Basé sur des témoignages recueillis dans neuf pays, le rapport du HCDH documente des cas de traite humaine entre 2021 et 2025. Les victimes auraient été acheminées vers des centres frauduleux installés notamment au Cambodge, au Laos, au Myanmar, aux Philippines et aux Émirats arabes unis. Pendant longtemps, les escroqueries en ligne étaient perçues comme l'œuvre de petits délinquants isolés, opérant depuis leur chambre. Mais la réalité s'est révélée bien plus inquiétante. L'existence de victimes contraintes à participer à ces fraudes a éclaté au grand jour pour deux raisons majeures.

La première est la pandémie de COVID-19, suite à la fermeture des casinos d'Asie du Sud-Est, à cause du manque de touristes. Les réseaux criminels qui les géraient se sont reconvertis dans la cyber-arnaque et ont eu besoin de main-d'œuvre massive, provoquant une explosion de la traite humaine.

La seconde tient à la porosité des frontières.



Dans certaines régions du Myanmar, la guerre civile empêche toute intervention des forces de l'ordre. Un vide sécuritaire dont les mafias ont profité pour ériger de véritables cités interdites, hors de portée des autorités, où prospère un système criminel transnational. Tout commence généralement par une annonce alléchante sur les réseaux sociaux. On promet des postes de "développeur web" ou de "gestionnaire de service client" avec des salaires attractifs et le logement inclus en Thaïlande, au Cambodge ou au Myanmar. Une fois sur place, le rêve vire au cauchemar. Les recrues sont kidnappées, leurs passeports confisqués, et elles sont enfermées dans des complexes lourdement gardés. Elles ne sont plus des employés, mais des captifs forcés de mener des fraudes financières et des extorsions à grande échelle. Au Vietnam, de jeunes diplômés en informatique, peinant à trouver un emploi, ont été attirés par des offres d'emploi technologiques. Au lieu de coder des applications, ils ont été forcés, sous peine de violences physiques, de créer des faux profils sur des sites de rencontre pour dépouiller des victimes occidentales (la technique du "Pig Butchering"). Ou encore des chauffeurs ou ouvriers originaires d'Afrique ou d'Asie du Sud (Népal, Inde) pensaient décrocher un contrat stable. Ils se sont retrouvés enfermés 18 heures par jour dans des "centres d'appels" de fortune, obligés de harceler des milliers de numéros pour des fraudes aux cryptomonnaies.

Les témoignages de victimes révèlent l'ampleur

et la brutalité d'un système criminel transnational.

Duncan Okindo, un jeune Kényan de 26 ans, a quitté Nairobi pour Bangkok en décembre afin de travailler comme agent de service à la clientèle. Après avoir payé une agence de recrutement avec ses économies et des emprunts, il s'est retrouvé piégé. Son passeport confisqué, il a été transféré clandestinement vers le Myanmar, où il a été forcé de travailler dans une escroquerie en ligne de cryptomonnaie.

Pendant trois mois, il a dû envoyer des messages frauduleux en se faisant passer pour un riche investisseur américain afin d'escroquer des agents immobiliers américains dans des affaires de cryptomonnaie. En cas d'échec, il était battu, enfermé dans une pièce glaciale et privé de nourriture pendant deux jours. Finalement libéré, Okindo témoigne de l'ampleur du trafic de main-d'œuvre est-africaine vers l'Asie du Sud-Est, exploité par des réseaux criminels.

Autrefois, l'escroquerie portait le visage d'un voisin ou d'un membre du quartier. Aujourd'hui, avec l'essor d'Internet et des technologies numériques, elle n'a plus de frontières. On peut désormais être piégé par un individu situé à des milliers de kilomètres, opérant depuis des centres criminels transnationaux. Cette évolution illustre l'une des dérives du numérique qui consiste à offrir aux mafias une portée planétaire et transformer l'escroquerie en une industrie globale.

Y.A

MONNAIE VIRTUELLE

PEUT-ON FAIRE CONFIANCE À LA CRYPTOMONNAIE ?

Par Salim Nait Ouguelmim

La cryptomonnaie, en tant que technologie fondée sur la blockchain, ne constitue pas en elle-même une escroquerie, puisqu'elle a été conçue pour permettre des échanges numériques sécurisés, transparents et décentralisés, sans intermédiaire bancaire. Toutefois, son univers est devenu un terrain particulièrement propice aux pratiques frauduleuses, en raison de la complexité technique du système, de la nouveauté du secteur, du manque de régulation dans de nombreux pays et de l'attrait puissant exercé par la promesse de gains rapides.

Cette situation a favorisé l'apparition de multiples formes d'arnaques, notamment les faux investissements promettant des rendements garantis et irréalistes, parfois de l'ordre de 10 à 20 % par jour, alors qu'aucun placement sérieux ne peut offrir de tels profits sans risque. Ces dispositifs reposent souvent sur le principe de la pyramide de Ponzi, dans laquelle l'argent des nouveaux investisseurs sert à rémunérer les anciens, jusqu'à l'effondrement inévitable du système. À cela s'ajoutent les faux projets de cryptomonnaies, où des escrocs créent des jetons sans valeur réelle, organisent une vaste campagne de



promotion sur les réseaux sociaux afin d'attirer un grand nombre d'acheteurs, puis disparaissent brusquement avec les fonds collectés, laissant les victimes sans recours. D'autres pratiques fréquentes concernent le phishing et l'usurpation d'identité, prenant la forme de faux sites, de messages ou de courriels imitant des plateformes légitimes, dans le but de voler les mots de passe et les clés privées des utilisateurs, ce qui permet

ensuite aux fraudeurs de vider leurs portefeuilles numériques. Les arnaques reposant sur de faux influenceurs sont également très répandues, ces derniers se faisant passer pour des célébrités ou des experts afin de promettre de multiplier toute somme envoyée, alors qu'en réalité l'argent est définitivement perdu. Le succès de ces escroqueries s'explique par la méconnaissance du public face à des

mécanismes technologiques complexes, par la peur de rater une opportunité présentée comme exceptionnelle, par le rêve d'enrichissement rapide entretenu par des récits spectaculaires, et par l'anonymat relatif des transactions, qui rend la traque des responsables plus difficile. Ainsi, la cryptomonnaie, sans être intrinsèquement dangereuse, demeure un univers hautement spéculatif et instable, marqué par une forte volatilité des cours et par un risque élevé de pertes soudaines. L'absence de cadre juridique solide dans de nombreux pays laisse souvent les investisseurs sans réelle protection. Il devient donc indispensable d'adopter une attitude prudente, fondée sur la méfiance face aux promesses de gains garantis, la vérification rigoureuse de la crédibilité des plateformes et des projets, la protection stricte de ses données personnelles et de ses clés privées, ainsi que le refus d'investir des sommes que l'on ne peut pas se permettre de perdre. Le développement d'une solide culture financière et numérique reste enfin la meilleure arme pour distinguer les véritables innovations technologiques des mirages spéculatifs et des pièges tendus par les fraudeurs.

SNO

TEMPÊTES HIVERNALES

QUAND LA NEIGE
MENACE LA VIE...

New York sous cloche. Une tempête de neige historique paralyse la ville, forçant les autorités à décréter l'état d'urgence. Au-delà de ce chaos immédiat, le froid glacial relance une question fondamentale : peut-il, à lui seul, bouleverser la vie sur Terre comme il l'a fait par le passé ?

Par Chaimaa Sadou

La ville de New York s'est figée sous l'effet d'une tempête de neige d'une ampleur rare. Dimanche soir, les rues de la métropole américaine étaient déjà recouvertes d'un épais manteau blanc, tandis que les autorités annonçaient des mesures strictes pour faire face à une situation jugée exceptionnelle. Lors d'une conférence de presse, le maire ZohranMamdani a averti que la ville n'avait pas connu de phénomène de cette intensité depuis plus d'une décennie. Jusqu'à 70 centimètres de neige étaient attendus, accompagnés de rafales atteignant 80 km/h. Face à ces prévisions, l'état d'urgence a été décrété et une interdiction de circuler est entrée en vigueur dimanche à 21 heures, jusqu'à lundi midi. Cette mesure concerne la majorité des moyens de transport : voitures particulières, véhicules commerciaux et vélos électriques. Les transports en commun ont été fortement perturbés et des milliers de vols ont été annulés dans l'ensemble du nord-est des États-Unis. Des coupures de courant ont également touché plusieurs régions. Selon les services météorologiques américains, près de 40 millions d'habitants étaient concernés par des alertes au blizzard. Un blizzard désigne une tempête de neige accompagnée de vents violents réduisant fortement la visibilité. Dans ces conditions, les risques d'accidents, d'hypothermie et d'isolement augmentent rapidement.

Le froid peut-il tuer ?

Un épisode de froid intense représente un danger réel pour l'être humain. L'exposition prolongée à des températures négatives peut provoquer l'hypothermie, un état dans lequel la température corporelle descend en dessous de 35 °C. Les fonctions vitales ralentissent, plongeant l'organisme dans un état dangereux. Chaque hiver, des décès sont enregistrés à la suite de vagues de froid, notamment chez les personnes âgées, sans-abri ou mal isolées. Le froid peut également fragiliser les infrastructures : routes impraticables, réseaux électriques endommagés, approvisionnement ralenti. A grande échelle, une période de froid extrême peut affecter l'agriculture et l'élevage, mettant en péril des ressources alimentaires.

Le froid peut-il faire disparaître une espèce animale?

Dans l'histoire de la Terre, les variations climatiques ont joué un rôle majeur dans les extinctions. Les scientifiques estiment que les dinosaures ont disparu il y a environ 66 millions d'années, à la fin du Crétacé. La majorité des hypothèses actuelles évoquent l'impact d'un astéroïde qui aurait provoqué un bouleversement climatique mondial : obscurcissement du ciel, chute brutale des températures et perturbation durable des écosystèmes. Le froid, associé à une pénurie alimentaire, a joué un rôle majeur dans l'extinction des dinosaures. Ce facteur, à lui seul, n'explique pourtant pas l'ampleur du désastre. Les extinctions massives résultent souvent d'un enchaînement de facteurs : changement climatique rapide, destruction des habitats et effondrement des chaînes alimentaires.

Le poids du gigantisme

Une vieille hypothèse voulait que les dinosaures aient disparu parce qu'ils étaient devenus "trop



grands pour cette terre". Le gigantisme aurait entraîné des contraintes insurmontables : difficultés à se déplacer, à se reproduire, ou tout simplement à trouver assez de nourriture. Certains parlaient même de "sénescence raciale", comme si les dinosaures étaient arrivés en fin de course évolutive. Les travaux récents invitent à la prudence. Les dinosaures ne montraient aucun signe de déclin avant l'impact de l'astéroïde. Ils prospéraient, diversifiés et adaptés à leur environnement. Le gigantisme n'était pas une "maladie" évolutive, mais une stratégie qui avait fait ses preuves pendant des millions d'années. C'est la soudaineté du cataclysme – et non une prétendue inadaptation chronique – qui a eu raison d'eux.

Pourquoi certaines espèces ont survécu ?

Une question demeure : si le froid a joué un rôle dans la disparition des dinosaures, pourquoi des animaux comme les tortues, les lézards ou certains reptiles ont-ils survécu ? Plusieurs explications scientifiques sont avancées. D'abord, la taille et les besoins énergétiques. Les dinosaures, surtout les plus imposants, étaient de véritables grands consommateurs d'énergie. En période de pénurie prolongée, ces besoins deviennent difficiles à satisfaire. Les reptiles plus petits, comme les lézards, ont des besoins énergétiques moindres. Ensuite, la capacité d'adaptation. Les tortues et certains reptiles peuvent ralentir fortement leur métabolisme. Cela signifie qu'ils consomment moins d'énergie. Résultat : ils peuvent survivre plus longtemps avec peu de ressources. Certaines espèces sont capables d'hiberner ou de s'enfouir dans le sol, ce qui les protège des variations brutales de température.

Enfin, les milieux de vie ont joué un rôle déterminant. Les espèces vivant dans l'eau douce ou capables de se réfugier dans des environnements protégés ont pu échapper aux conditions les plus extrêmes. La survie dépend donc souvent de la diversité des habitats et des stratégies d'adaptation.

Une leçon contemporaine

La tempête qui frappe New York rappelle que, malgré les progrès technologiques, les sociétés modernes restent vulnérables aux phénomènes climatiques. Les autorités américaines ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour limiter les risques, preuve de la gravité de la situation. Grâce à des données météorologiques fiables – hauteur de neige, force des rafales – les autorités locales et nationales ont pu mesurer l'ampleur du danger et organiser une réponse d'urgence adaptée. A plus long terme, ces événements interrogent sur la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Si une tempête de neige ne signifie pas à elle seule un changement climatique global, la multiplication d'épisodes intenses pousse les scientifiques à analyser l'évolution des équilibres climatiques. New York paralysée illustre avec force la puissance du froid lorsqu'il s'impose brutalement. A l'échelle humaine, il peut tuer et désorganiser une grande ville. A l'échelle de l'histoire de la Terre, des bouleversements climatiques majeurs ont contribué à l'extinction d'espèces animales entières. Face aux crises climatiques, l'adaptation s'impose comme la condition première de la survie, qu'il s'agisse des dinosaures d'hier ou des New-Yorkais d'aujourd'hui.

C.S

C'EST L'ALERTE AUX ETATS-UNIS
UNE VIOLENTE TEMPÊTE DE NEIGE
S'ABAT SUR LE PAYS

Par Hamida Indja

Une puissante tempête de neige frappe actuellement le nord-est et le centre du littoral atlantique des États-Unis, provoquant des vents violents et de graves perturbations. Selon le service météorologique national (NWS), cet épisode apporte de fortes chutes de neige, des vents puissants, des conditions de blizzard et des risques d'inondations côtières. Les prévisions annoncent des chutes de neige très importantes, pouvant atteindre cinq à sept centimètres par heure par endroits, avec une accumulation totale de trente à soixante centimètres. Ces conditions rendent les déplacements extrêmement difficiles, voire

presque impossibles.

Le NWS a émis une alerte au blizzard pour l'État de New York, valable de dimanche après-midi à lundi soir. Les autorités expliquent que les plus fortes chutes de neige coïncideront avec des rafales de vent puissantes, réduisant fortement la visibilité, parfois à moins de quatre cents mètres. Le maire de New York, Zohran Mamdani, a indiqué que la ville pourrait recevoir entre quarante-cinq et cinquante-cinq centimètres de neige. Des rafales atteignant quatre-vingts km/h sont attendues, accompagnées d'inondations côtières pouvant culminer à soixante-quinze centimètres lors des marées hautes. Face à cette situation, l'état d'urgence a été déclaré dans la ville. Les autorités

ont temporairement interdit la circulation pour limiter les risques d'accidents. Lors d'une conférence de presse, le maire a précisé que les écoles resteront fermées pour garantir la sécurité des élèves et du personnel éducatif. Dans l'État voisin du New Jersey, une alerte au blizzard a été déclenchée pour la première fois depuis trente ans. Les prévisions indiquent une forte probabilité que tout l'État reçoive au moins trente centimètres de neige. La gouverneure, Mikie Sherrill, a appelé les habitants à éviter tout déplacement non essentiel, insistant sur l'importance de prendre cette tempête au sérieux. A Boston, les services météorologiques évoquent une tempête

potentiellement historique et destructrice. Des vents très violents, pouvant dépasser les cent km/h, sont attendus, avec des risques importants de coupures d'électricité et de dégâts matériels, notamment sur les arbres et les infrastructures. Le pic de la tempête est prévu lundi, entre quatre heures et midi. Selon l'indice de gravité des tempêtes hivernales, plusieurs régions comme la Pennsylvanie, le New Jersey, Long Island, le Rhode Island et le Massachusetts figurent parmi les zones les plus touchées. Les autorités préviennent que cet événement pourrait provoquer de fortes perturbations dans la vie quotidienne pendant plusieurs jours.

H.I

POURQUOI L'HOMME BOIT-IL DU LAIT DE VACHE ? DES ORIGINES NÉOLITHIQUES AUX DÉBATS SCIENTIFIQUES CONTEMPORAINS

Boire le lait d'un autre animal est une pratique étonnante dans le monde du vivant. Aucun autre mammifère ne continue à consommer du lait à l'âge adulte, et encore moins celui d'une autre espèce.

Par Tinhinane Bendahmane

Pourtant, chez l'être humain, cette habitude est devenue banale, au point que le lait et les produits laitiers occupent une place centrale dans de nombreuses cultures alimentaires. Comment expliquer ce paradoxe, alors même qu'environ 68 % de la population mondiale est intolérante au lactose ? Que dit réellement la science sur les effets du lait de vache, du petit-lait, du lait caillé, du yaourt et du beurre sur la santé humaine ?

Une pratique née il y a 9 000 ans

Les premières traces de consommation de lait remontent à près de 9 000 ans, dans la région de l'actuelle Turquie, non loin de la mer de Marmara. Des analyses chimiques menées sur des fragments de poterie néolithique ont permis d'identifier des résidus de matières grasses lactiques, indiquant que les communautés agricoles pratiquaient déjà la traite bien avant l'invention de récipients adaptés. Dans la célèbre protoville de Çatalhöyük, le lait était intégré à des préparations culinaires mêlées à des céréales et des légumineuses, témoignant d'une alimentation variée et déjà sophistiquée.

Cette innovation alimentaire s'est rapidement diffusée avec l'essor de l'agriculture et du pastoralisme. L'élevage de moutons, de chèvres et de bovins offrait un avantage considérable : une source mobile, renouvelable et relativement sûre de nourriture et d'hydratation. Dans les régions arides ou soumises à des conditions climatiques imprévisibles, comme l'Afrique de l'Est ou les grandes steppes eurasiennes, le lait est devenu un pilier de la survie humaine.

Le lait, moteur des sociétés pastorales

Chez les peuples pasteurs, le lait ne constituait pas seulement un aliment, mais un véritable fondement culturel. En Afrique de l'Est, les analyses de plaques dentaires fossiles montrent que certaines populations consommaient du lait de chèvre il y a plus de 6 000 ans. Chez les Masaïs du Kenya, aujourd'hui encore, le lait, le sang et la viande de bœuf forment l'essentiel du régime alimentaire.

Dans les steppes d'Eurasie, les sociétés nomades ont bâti des empires entiers autour de leurs troupeaux. Les moutons, les chèvres, les chameaux, les yaks et même les rennes transformaient l'herbe des vastes plaines en lait, assurant la subsistance de populations entières dans des environnements hostiles à l'agriculture. Le lait était alors perçu comme une source de vie, au sens propre.

Le paradoxe du lactose

D'un point de vue biologique, la consommation de lait à l'âge adulte pose pourtant problème. Chez la majorité des mammifères, la production de lactase, l'enzyme permettant de digérer le lactose, diminue fortement après le sevrage. L'être humain n'échappe pas à cette règle : près de deux tiers de la population mondiale ne digèrent pas correctement le lactose, ce qui entraîne ballonnements, douleurs abdominales et troubles digestifs.

Cependant, certaines populations ont développé, au fil des millénaires, des mutations génétiques permettant de continuer à produire de la lactase à l'âge adulte. En Europe du Nord et en Afrique de l'Est, cette adaptation figure parmi les caractères les plus fortement sélectionnés du génome humain. Elle aurait offert un avantage décisif dans les sociétés pastorales, en permet-



tant l'exploitation complète du lait comme ressource nutritionnelle.

Fait surprenant, la consommation de lait semble avoir précédé ces mutations. Autrement dit, les humains ont d'abord bu du lait sans pouvoir le digérer parfaitement. Pour contourner cette difficulté, ils ont mis au point des techniques de transformation, comme la fermentation et le caillage, qui réduisent considérablement la teneur en lactose.

Le rôle clé des produits fermentés

Le petit-lait, le lait caillé, le yaourt et le fromage sont issus de procédés qui modifient profondément la composition du lait. Lors de la fermentation, les bactéries transforment une grande partie du lactose en acide lactique, rendant ces produits bien plus digestes pour les personnes intolérantes.

Le yaourt, par exemple, est riche en probiotiques, des micro-organismes bénéfiques pour la flore intestinale. Il contribue à améliorer la digestion, renforcer l'immunité et favoriser l'équilibre du microbiote. Le lait caillé, très répandu dans les traditions alimentaires africaines et asiatiques, présente des propriétés similaires.

Le petit-lait, résidu liquide de la fabrication du fromage, est quant à lui une source intéressante de protéines, de minéraux et de vitamines. Longtemps considéré comme un simple sous-produit, il est aujourd'hui valorisé dans la nutrition sportive et médicale pour sa haute digestibilité.

Le beurre, obtenu par barattage de la crème, est composé essentiellement de matières grasses. S'il doit être consommé avec modération, il apporte des vitamines liposolubles, notamment A, D et E, indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.

Le lait de vache est-il bon pour l'homme ?

Sur le plan nutritionnel, le lait de vache est une source précieuse de protéines complètes, de calcium, de phosphore, de vitamines B12 et D. Il contribue à la solidité des os, au développement musculaire et au bon fonctionnement du système nerveux. Chez les enfants et les adolescents, il joue un rôle clé dans la croissance.

Cependant, la science souligne que ses bénéfices dépendent largement de la capacité individuelle à le digérer. Chez les personnes intolérantes au lactose, la consommation de lait peut provoquer des désagréments importants. De plus, certaines études interrogent les effets d'une consommation excessive, notamment en lien avec les maladies cardiovasculaires, certains cancers et les inflammations chroniques, bien que les résultats restent débattus.

Le microbiote, nouvelle clé de compréhension

Des recherches récentes suggèrent que le microbiote intestinal pourrait jouer un rôle déterminant dans la tolérance au lactose. En Mongolie, où les produits laitiers sont omniprésents malgré l'absence de mutation génétique spécifique, les populations rurales digèrent mieux le lait que les citadins, à patrimoine génétique égal. Leur flore intestinale, façonnée par une consommation régulière de produits fermentés, semble compenser l'absence de lactase.

Cette découverte remet en question les recommandations nutritionnelles universelles et souligne l'importance des habitudes culturelles et alimentaires dans la santé digestive.

Entre héritage culturel et choix contemporain

Le lait de vache n'est donc ni un aliment miraculeux, ni un poison universel. Il s'inscrit dans une longue histoire d'adaptation humaine, mêlant innovation culturelle, sélection génétique et évolution du microbiote. Sa consommation, sous ses multiples formes, doit être adaptée aux particularités biologiques et culturelles de chacun.

À l'heure où les alternatives végétales se multiplient et où les débats nutritionnels s'intensifient, l'histoire du lait rappelle une vérité essentielle : notre alimentation est le fruit d'un dialogue permanent entre la nature, la culture et la science. Et si certains peuvent se passer du lait sans difficulté, pour d'autres, il demeure un héritage précieux, témoin de neuf millénaires d'ingéniosité humaine.

T.B

Y A-T-IL DES PAYS OÙ L'ON NE BOIT PAS DU LAIT ?

Contrairement à une idée largement répandue dans les sociétés occidentales, la consommation de lait n'a jamais été universelle et demeure aujourd'hui encore une exception culturelle et biologique. À l'échelle mondiale, près de 68 % des adultes sont intolérants au lactose, ce qui signifie que, pour la majorité de l'humanité, boire du lait provoque des troubles digestifs. Historiquement, de vastes régions du globe ont bâti leurs civilisations sans recourir aux produits laitiers. En Asie de l'Est, notamment en Chine, au Japon, en Corée et dans toute l'Asie du Sud-Est, le lait était quasiment absent de l'alimentation traditionnelle, remplacé par le soja sous forme de tofu, de miso et de boissons végétales, ainsi que par le riz, les légumes et le poisson. En Afrique subsaharienne non pastorale, les

populations agricoles ont longtemps vécu sans lait, leur régime reposant sur le manioc, l'igname, le mil, le sorgho et les légumineuses, tandis que seules les sociétés nomades d'éleveurs consommaient régulièrement des produits laitiers. Dans les Amériques précolombiennes, aucune civilisation indigène ne buvait de lait, faute d'animaux domestiqués producteurs de lait, et l'alimentation reposait sur le maïs, les haricots, les courges, la pomme de terre ou le quinoa.

De même, en Océanie, de nombreuses sociétés insulaires privilégiaient le lait de coco, les racines et les produits de la mer. Ces exemples démontrent que le lait n'est ni indispensable à la santé ni nécessaire à l'équilibre alimentaire, pourvu que l'alimentation soit diversifiée et adaptée. Les

apports nutritionnels du lait, notamment en calcium, protéines et vitamines, peuvent être aisément compensés par les légumes verts, les légumineuses, les fruits secs, les graines, les poissons et les aliments fermentés.

La généralisation du modèle laitier résulte surtout de l'histoire européenne, du développement du pastoralisme et de la diffusion culturelle liée à la colonisation et à la mondialisation. La science contemporaine confirme ainsi que la capacité à digérer le lait à l'âge adulte constitue une exception génétique plutôt qu'une norme biologique, invitant à repenser les recommandations nutritionnelles universelles et à reconnaître la diversité des traditions alimentaires humaines.

T.B

ESCRIME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CADETS ET JUNIORS

UNE MOISSON PROMETTEUSE POUR LA SÉLECTION ALGÉRIENNE

La sélection nationale d'escrime a réalisé une participation remarquable aux Championnats d'Afrique cadets et juniors.



Au cours de ces championnats, organisés du 16 au 22 février 2026 à Dakar, au Sénégal, marqués par une rude concurrence de plusieurs nations du continent, les jeunes escrimeurs ont su hisser haut les couleurs nationales en décrochant plusieurs médailles, aussi bien en individuel que dans les épreuves par équipes. Chez les juniors, les résultats individuels ont été particulièrement encourageants. Abrouss Malik Macartny a décroché la médaille d'argent en sabre individuel messieurs, confirmant ainsi sa régularité au plus haut niveau continental. Chez les dames, Hadjer Laalami s'est quant à elle il-

lustrée, en remportant la médaille de bronze à l'épée individuelle, tandis qu'Oudia Silian a complété le tableau des médailles avec une troisième place au fleuret masculin. Dans les épreuves par équipes, les juniors ont également brillé avec la 2e place en sabre masculin, la 3e place en sabre féminin et la 2e place en fleuret masculin. Un parcours honorable qui reflète parfaitement la progression. Dali Ishak s'est distingué en remportant l'argent au sabre masculin, tandis que Rouibet Oumaima a réalisé l'exploit de s'imposer en sabre féminin, offrant à la délégation nationale une précieuse médaille d'or.

Par équipes, les cadets ont également brillé avec une médaille d'argent en fleuret, confirmant la qualité du travail collectif et l'esprit de cohésion qui anime cette génération montante. En somme, la participation à la campagne africaine constitue un bilan largement positif. Au-delà des médailles, c'est la compétitivité et la détermination des jeunes athlètes qui retiennent l'attention. Ces résultats confortent les ambitions nationales en vue des prochaines échéances internationales et permet à ce sport de repartir du bon pied pour assurer un futur prometteur.

R. S.

FOOT/ MONDIAL 2026 (PRÉPARATION)

QUATRE MATCHS AMICAUX AU PROGRAMME DE LA JORDANIE

La Jordanie, l'un des adversaires de l'Algérie à la prochaine Coupe du Monde 2026 (11 juin-19 juillet 2026), disputera quatre matchs amicaux de préparation, a annoncé la Fédération jordanienne de football sur son site officiel. Les Jordaniens entameront leur série de rencontres amicales en mars prochain contre respectivement, le Costa Rica le 27 mars, et le Nigeria le 31 du même mois à Amman, à l'occasion d'un

tournoi international qui regroupera également l'Iran. La Jordanie, vice-championne arabe Fifa 2025, affrontera ensuite la Suisse 31 mai prochain à Saint-Gall (Suisse) avant de boucler sa préparation par une quatrième et ultime rencontre face à la Colombie le 7 juin 2026 à Sain Diego (Etats-Unis). Pour rappel, la Jordanie s'apprête à participer pour la première fois à une phase finale de la Coupe du Monde. Ils évolueront dans le groupe

J avec l'Argentine (tenante), l'Algérie et l'Autriche. L'équipe algérienne de football qui prendra part pour la cinquième fois de son histoire à une phase finale de Mondial, affrontera la Jordanie le mardi 23 juin (04h00 algériennes) au stade Levi's de San Francisco (Californie). Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/16es de finale du tournoi.

RS/APS

FOOT / CAN-FÉMININE 2026/ SÉLECTION ALGÉRIENNE

28 JOUEUSES CONVOQUÉES POUR LE DERNIER STAGE DE PRÉPARATION

La sélection algérienne féminine de football effectuera un dernier stage du 24 février au 7 mars prochain, pour apporter les derniers réglages à sa préparation en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), prévue du 17 mars au 3 avril, a-t-on appris lundi auprès de la fédération. Son regroupement débutera le mardi 24 février, au Centre Technique National de Sidi-Moussa. Il sera entrecoupé par une escapade d'une semaine en Egypte (26 fév - 4 mars), pour y disputer deux matchs amicaux contre la sélection du pays hôte, a-t-on ajouté de même source.

A leur retour au pays, les vingt-huit joueuses convoquées par le sélectionneur national Farid Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi-Moussa, pour les trois derniers jours de préparation, soit jusque au 7 mars. La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). La sélection nationale avait validé son billet pour cette CAN-2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et (1-0) à Douala en octobre dernier.

Les Algériennes avaient atteint le deuxième et dernier tour qualificatif, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : 5-0 (aller) et 3-0 (retour). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

Liste des joueuses convoquées : Ngazi (O. Marseille/France), Benabdallah (CF Akbou), Benaïssa (FC Fleury/France), Abadou (FC Sion/Suisse), Abdeslem (JF Khroub), Adjabi (Le Havre AC/France), Alouache (CF Akbou), Belkhiter (AS Saint-Etienne/France), Belloumou (West Ham/ Angleterre), Bendris (AS Cannes/France), Bethi (FC Nantes/France), Boussaha (Al-Ittihad/Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/ France), Bouzid (Evian Thonon G/France), D'Oria (Le Mans FC/France), Daoui (CS Constantine), Guellati (RC Lens/France), Hamideche (Besiktas/Turquie), Ikène (US St Malo), Jacob Zouaoui (FC Metz/France), Khezami (O. Marseille/France), Khiri (Yverdon-Sport FC/Suisse), Naïli (AS Cannes/France), Ould Braham (Trabzonspor/Turquie), Ournani (CF Akbou), Sidi Moussa (FC Fleury/France), Smaâli (RC Lens), Taleb Muller (FC Sion/ Suisse).

RS/APS

BOXE/TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA

LES ALGÉRIENS FIXÉS SUR LEURS ADVERSAIRES À SOFIA

Les huit boxeurs algériens engagés à la 77e édition du prestigieux tournoi international de Strandja, prévue du 23 février au 1er mars à Sofia en Bulgarie, sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche soir. Conduite par les entraîneurs, Khaled Harima et Mohamed-Amine Ouadahi, la sélection algérienne est composée de huit boxeurs (trois messieurs et cinq dames). Chez les messieurs, l'Algérie est représentée par Abdou Mustapha (80 kg), Arbia Mohamed-Oussama ((90 kg) et Magtaa Abderrahim (+90 kg). Les dames seront représentées par Mansouri Fatiha (51 kg), Rouaz Douaa (54 kg), Hamda Melissa (60 kg), Ichrak Chaib (65 kg)

et Benane Djouher (70 kg). Exemptés du premier tour, Mustapha Abdou (80 kg) fera mercredi son entrée en lice face au Bulgare Cholov William, pour le compte des huitièmes de finale. Son coéquipier Arbia Mohamed-Oussama (90kg), montera mardi sur le ring face à l'Ukraine Tolmachov Bogdan, pour le compte des 8es de finale. Pour le compte des 8es de finale, Magtaa Abderrahim (+90 kg) défiera mercredi le Bulgare Morejon Yordan. Chez les dames, Mansouri Fatiha (51 kg) affrontera mardi la Kazakhe Urakbayena Zhazira, pour le compte des 16es de finale, alors que Rouaz Douaa (54 kg) sera opposée mardi à l'Anglaise Mackie Lauren, pour le compte des

8es de finale. De leurs côtés, Hamda Melissa (60 kg) et Ichrak Chaib (65 kg) affronteront respectivement l'Ukrainienne Korets Veronika et la Turque Kabak Berfin, mardi pour le compte des 8es de finale. La boxeuse Benane Djouher (70 kg) défiera, quant à elle, l'Allemande Muller Leonie, mercredi en 8e de finale. Les tours préliminaires se dérouleront du 23 au 27 février, les demi-finales auront lieu le 28 février, alors que les finales sont programmées le 1er mars. Le prestigieux tournoi international de Strandja est considéré comme le plus ancien tournoi de boxe en Europe. Il rassemble chaque année 400 boxeurs d'élite venus des cinq continents.

RS/APS

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU MAPPING FESTIVAL ALGERIA

LE PATRIMOINE HISTORIQUE ALGÉRIEN MIS EN VALEUR

Le musée national du Bardo accueille, du 21 au 28 février 2026, la première édition du Mapping Festival Algeria (présentation des expositions à travers des outils numériques), qui s'inscrit dans la vision de moderniser l'expérience muséale en Algérie.

Par Malika Azeb

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée samedi soir en présence du secrétaire général du ministère de la Culture et des Arts, du représentant du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, les deux départements qui parrainent cet événement numérique et artistique, ainsi que de l'ambassadrice du Canada en Algérie, Robin Lynn Wettlaufer, dont le pays est désigné comme invité d'honneur.

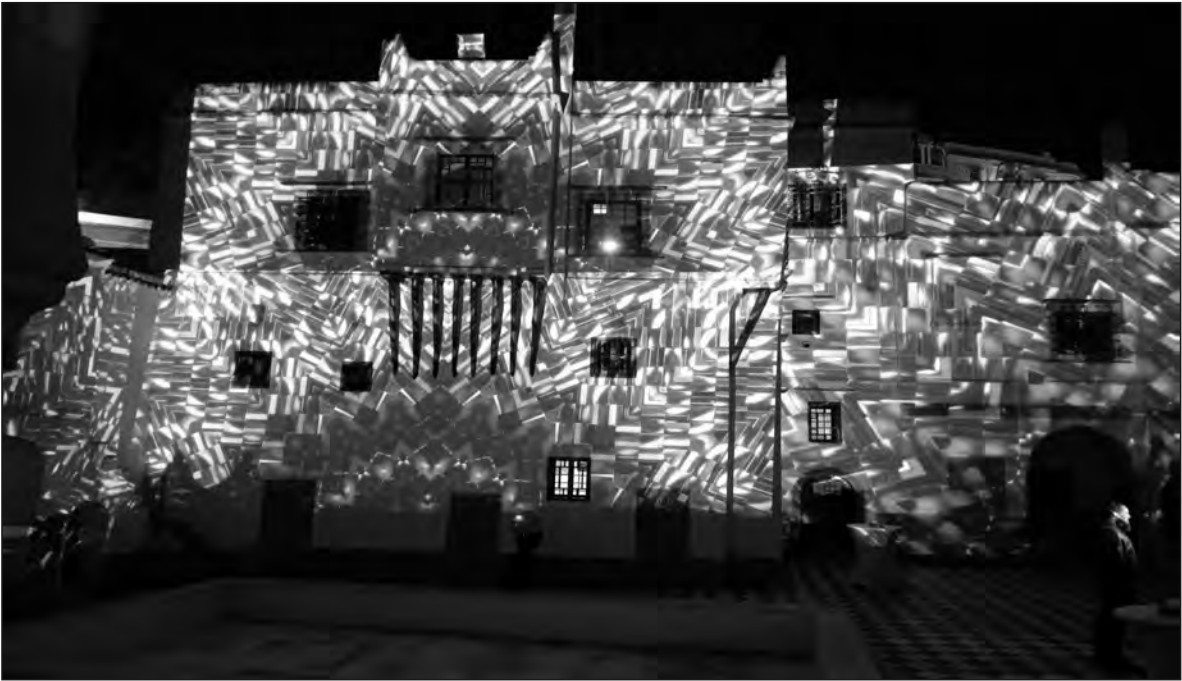
Le festival propose, à travers des projections d'envergure et des créations visuelles innovantes, une relecture contemporaine du patrimoine architectural d'Algérie. À cette occasion, les façades du musée sont transformées en toiles vivantes, sublimes par des jeux de lumière et d'animation numérique.

Le directeur du musée, Zoheir Harchane, a indiqué à cette occasion que l'accueil de cet événement s'inscrit dans l'objectif de moderniser l'expérience muséale en Algérie, en précisant que « il ne s'agit pas seulement de célébrer un art contemporain, mais d'ouvrir un dialogue entre mémoire et technologie ».

M. Harchane a insisté sur la nécessité d'intégrer les outils numériques dans la mise en valeur du patrimoine culturel.

Dans ce contexte, le directeur a évoqué les récentes expériences et expositions organisées, ces dernières années, dans les différents établissements muséaux, qui, a-t-il expliqué, « reflètent une orientation stratégique vers un musée contemporain, ouvert et interactif ».

Il a ajouté que ce festival constitue une expression inédite d'une nouvelle orientation culturelle qui considère le patrimoine non pas comme une matière figée conservée derrière les murs, mais plutôt comme une mémoire vivante, ouverte au dialogue et à la réinterprétation par les langages et les outils créatifs modernes.



M. Harchane a également mis en avant l'expérience artistique immersive qu'offre le Mapping Festival Algeria, qui s'appuie sur les arts numériques et les techniques visuelles modernes visant la relecture de l'architecture historique et du capital culturel conservés au Musée public national du Bardo, notamment en ce qui concerne les périodes préhistoriques et les collections ethnographiques, dans une interaction entre le passé et l'avenir, et entre la mémoire et la technologie.

De son côté, l'ambassadrice du Canada a salué l'initiative algérienne, estimant que ce genre d'événements mêlant l'imagination, l'architecture et l'innovation technologique permettrait de mettre en place une industrie culturelle durable. Elle a également mis en exergue l'importance des échanges culturels et artistiques entre les artistes algériens et canadiens pour développer des projets communs à l'avenir, tout en exprimant le vœu de faire de ce festival une tradition annuelle pérenne.

Concernant le choix du Canada comme invité d'honneur de cette

première édition, à travers la participation de plusieurs créateurs canadiens spécialisés dans le mapping, l'ambassadrice a affirmé que ce festival se distingue par l'élargissement du champ de partenariat entre professionnels et spécialistes en Algérie et au Canada, en plus du développement de projets communs entre les deux pays dans le futur.

Pour sa part, le directeur du festival et fondateur de la startup AVEE, Samy Lamouti, a indiqué que cette manifestation est organisée par cette dernière, spécialisée dans le cinéma et les activités culturelles, qui cherche à créer des espaces d'échanges artistiques et à renforcer la coopération culturelle. Il a précisé qu'AVEE a pris l'initiative d'organiser ce premier festival dédié à l'art du mapping comme une étape qualitative visant à soutenir et à développer ce domaine, ainsi qu'à permettre à l'Algérie de se positionner sur la scène internationale dans le mapping. Samy Lamouti a également souligné que ce festival permettra au public spécialisé comme au grand public de « vivre une expérience symbolique visuelle immer-

sive dans le domaine du mapping, en exploitant l'espace symbolique qu'est le musée du Bardo, pour présenter les créateurs algériens et canadiens du secteur, en vue de renforcer les échanges culturels et cognitifs ». Au-delà des présentations nocturnes, le festival propose un programme de master class au profit de plus d'une centaine de participants, en partenariat avec l'École supérieure des beaux-arts d'Alger. Ces sessions visent à transmettre des compétences techniques et artistiques dans le domaine du mapping et des arts visuels numériques, ainsi qu'à permettre aux participants de bénéficier d'expertises académiques et professionnelles spécialisées.

L'ouverture a été marquée par la présentation d'une expérience artistique innovante, utilisant les arts numériques et les techniques du mapping, tout en mettant en valeur le patrimoine architectural du musée du Bardo avec une vision contemporaine qui préserve son identité historique et lui confère une dimension esthétique joyeuse, suscitant ainsi l'admiration et la curiosité du public présent.

MA

CONSÉCRATION DE TAMAZIGHT DANS LA PRATIQUE JUDICIAIRE APPEL À LA CRÉATION D'UN REGISTRE NATIONAL DES TRADUCTEURS JUDICIAIRES

Les participants à la Journée d'étude intitulée "La langue amazighe dans le système judiciaire national : vers la consécration de Tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle", organisée samedi à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa (Tispasa), ont recommandé la création d'un registre national des traducteurs judiciaires de Tamazight et le recours à la numérisation pour promouvoir l'usage de cette langue au sein du système judiciaire.

Les participants à cette rencontre, dont l'ouverture a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, accompagné du Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, ont également recommandé la création d'une commission nationale permanente chargée de l'unification de la terminologie juridique en Tamazight, qui aura pour tâche d'élaborer un glossaire juridique unifié.

Ils ont aussi appelé à introduire un module de langue amazighe juridique dans les programmes de l'Ecole supérieure de la magistrature et des instituts de formation des avocats et des fonctionnaires des juridictions, en vue de renforcer les compétences professionnelles et de développer les aptitudes en communication judiciaire.

Les recommandations ont en outre insisté sur l'amélioration des services d'accueil et d'orientation au sein des juridictions dans un format bilingue et l'élaboration de modèles de documents procéduraux simplifiés contribuant à rapprocher la justice des citoyens et à renforcer la clarté du parcours judiciaire.

Concernant le recours à la numérisation, les participants ont souligné l'importance de mettre à profit les supports numériques pour accompagner le processus de promotion de la langue amazighe, à travers la mise à disposition de contenus juridiques et procéduraux en Tamazight sur les plateformes officielles, consacrant ainsi le droit à l'information et renforçant la transparence du service public de la justice.

Ils ont également mis en avant l'importance du rôle que le Centre de recherche juridique et judiciaire peut jouer dans la réalisation d'études juridiques et l'amélioration des textes législatifs, en sus de l'animation de recherches spécialisées, de l'organisation de conférences et de séminaires, et de la diffusion des résultats des recherches.

A cet égard, les participants ont appelé à permettre à ce centre d'accueillir des programmes de recherche spécialisés dans le domaine de la justice

linguistique, d'élaborer des rapports périodiques et de proposer les modifications législatives et réglementaires nécessaires, fournissant ainsi un soutien scientifique et méthodologique pour accompagner la mise en œuvre de ces recommandations.

L'accent a également été mis sur l'importance du renforcement du partenariat institutionnel avec le HCA, à travers la mise en œuvre de programmes d'action communs dans les domaines de la formation, de l'unification de la terminologie juridique et de l'élaboration de lexiques spécialisés, ainsi que par l'organisation de rencontres scientifiques périodiques, afin que ces recommandations donnent lieu à des projets scientifiques ayant un impact tangible et durable. Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, cette Journée d'étude, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le HCA et le ministère de la Justice, visait à encadrer les mécanismes de promotion de l'utilisation de Tamazight au sein du système judiciaire et à identifier les voies pratiques pour son intégration dans la pratique judiciaire et professionnelle, en phase avec les orientations nationales en la matière.

RS

DRAMES DE GHAZA

QUAND UNE JEUNE PALESTINIENNE NE PEUT PAS GÉRER SA MALADIE CHRONIQUE

Shahd al-Affi souffre d'une maladie de peau rare qui exige une routine quotidienne stricte : hydratation constante, hygiène rigoureuse et environnement humide à température contrôlée. Le génocide à Gaza a rendu cela impossible.

Par Noor Alyacoubi
In mondoweiss.net

Deux mois avant le début de la guerre à Gaza, Shahd al-Affi, âgée de 16 ans, est retournée à Gaza pour rendre visite à sa famille, animée d'un espoir. Pendant les trois années précédentes, elle avait vécu à l'étranger, bénéficiant de soins médicaux spécialisés en Australie grâce à une bourse d'études. Là-bas, elle recevait non seulement des soins réguliers, mais menait aussi une vie d'adolescente presque normale. « Je recevais de bons soins et j'allais à l'école normalement », raconte Shahd à Mondoweiss. « Mon état était stable et je me sentais bien. »

Ce séjour au pays ne devait être que temporaire, et Shahd prévoyait de retourner en Australie pour poursuivre son traitement. C'est alors que la guerre a éclaté.

Les frontières se sont fermées, les déplacements se sont arrêtés, et elle n'a pas pu partir. Depuis, sa vie est marquée par la douleur, la perte et l'enfermement.

Sa mère avait inhalé du phosphore pendant la guerre de 2008 à Gaza, alors qu'elle était enceinte. Shahd est née avec une ichtyose lamellaire, aussi appelée « maladie des écailles de poisson », une maladie génétique rare qui provoque l'accumulation de cellules cutanées en écailles épaisses et rigides, semblables à des plaques, au lieu de leur élimination naturelle. Ces écailles ne suivent pas les mouvements du corps.

« Ma peau est toujours épaisse et sèche », explique Shahd. « Cela provoque de fortes brûlures et des craquelures, et parfois ma peau se met à saigner. »

Il n'existe aucun remède pour la maladie de Shahd. Seule une routine quotidienne stricte permet de la gérer : hydratation constante, hygiène rigoureuse et maintien d'un environnement humide et climatisé dans un logement propre et sûr. Avant la guerre, suivre cette routine était difficile, mais possible. La guerre a tout bouleversé.

Après avoir perdu leur maison familiale à Beit Hanoun, dans le nord de Gaza, Shahd a subi des déplacements répétés entre le nord et le sud de la bande de Gaza. Finalement, elle s'est retrouvée à vivre dans une tente exiguë et déchirée avec sa grand-mère, ses deux tantes et son oncle.

La tente offre peu de protection contre la pluie, la chaleur, la poussière ou la promiscuité. Pour une personne atteinte de son état, la chaleur est particulièrement dangereuse. Sa peau étant très épaisse, Shahd a du mal à transpirer normalement, ce qui l'empêche de réguler sa température corporelle. Le froid aggrave également son état, rendant sa peau plus sèche et plus douloureuse.

Pour gérer sa maladie, Shahd est censée prendre une douche tous les jours. Mais même cette routine élémentaire est devenue presque impossible. L'eau, un élément essentiel pour traiter l'ichtyose, est devenue un luxe.

« Nous avons très peu accès à l'eau », explique sa grand-mère. « Mon jeune fils doit faire la queue pendant des heures chaque jour pour obtenir des bouteilles d'eau qu'il doit partager entre la cuisine, la boisson, la lessive et parfois la toilette. »

« Shahd peut à peine prendre une douche une fois par semaine », ajoute-t-elle. « Après chaque douche, son corps a besoin d'être hydraté pour éviter que sa peau ne se dessèche. »

« D'habitude, on utilise de la vaseline », explique la grand-mère, « parce que c'est la seule crème hydratante disponible à Gaza actuellement. »

Après chaque bain, Shahd a besoin d'un grand pot entier de vaseline pour s'enduire



le corps. Shahd a également besoin de 500 à 700 shekels israéliens (160 à 220 dollars) par mois pour ses fournitures médicales, notamment des crèmes, des pommades et autres produits de première nécessité. Pour sa famille, cette somme est quasiment impossible à réunir. « Les médicaments sont soit chers, soit tout simplement introuvables », déplore la grand-mère.

Malgré le cessez-le-feu, les autorités israéliennes continuent de restreindre l'acheminement de l'aide médicale. Le ministère de la Santé de Gaza indique que moins de 30 % des besoins mensuels en aide médicale de la bande de Gaza sont couverts, et que 62 % des médicaments de soins primaires sont actuellement indisponibles. Plus de 288 000 patients sont touchés par ces pénuries.

« Nous n'avons pas de revenus stables », explique sa grand-mère. « Un mois, si nous avons de la chance, elle peut recevoir une partie de son traitement. Le mois suivant, ce n'est pas possible. »

La grand-mère est désormais le seul soutien de famille. Comme des dizaines de milliers de familles à Gaza, ils dépendent entièrement de l'aide humanitaire pour leur survie et des dons pour couvrir leurs autres besoins essentiels, notamment les médicaments de Shahd.

Interdit de traitement

La santé mentale de Shahd s'est également détériorée. « Elle est généralement seule », explique sa grand-mère. « Elle n'a pas d'amis et elle pleure beaucoup. Si elle avait reçu un traitement approprié, elle aurait pu vivre normalement et se faire de nombreux amis. »

Shahd n'a jamais connu l'affection de ses parents. Sa mère l'a abandonnée à la naissance, incapable d'accepter son état. Son père a été tué lors d'une attaque israélienne en 2008, deux mois avant la naissance de Shahd. Ce sont donc ses grands-parents qui l'ont élevée.

« Elle est devenue une fille, pas une petite-fille », explique sa grand-mère. « Elle était très attachée à son grand-père. Il était le père qu'elle n'a jamais connu. »

En mai 2024, son grand-père a été tué dans le nord de Gaza après avoir refusé de quitter la ville au début de la guerre. « Cela a ajouté une douleur supplémentaire à la souffrance de Shahd », confie sa grand-mère. La grand-mère de Shahd confie également que même l'éducation est devenue une source de souffrance. « J'ai toujours

peur d'envoyer Shahd à l'école », explique-t-elle. « Le moindre mouvement brusque, une bousculade accidentelle ou un espace bondé pourraient lui provoquer des éraflures et des saignements. »

Il y a une autre raison encore. Âgée de 16 ans, Shahd est à un âge où les amitiés contribuent à forger son identité, et pourtant elle vit dans un isolement quasi total. Elle n'a pas d'amis proches dans le camp et passe la plupart de ses journées sous sa tente.

L'isolement a des conséquences visibles

« Les enfants de son âge ont peur d'elle », dit sa grand-mère. « Ils l'évitent et parfois ils l'intimident. »

L'isolement a des conséquences visibles. Shahd vit dans un chagrin constant. Elle pleure souvent, se replie sur elle-même et lutte contre la tristesse.

« Elle est toujours triste », dit doucement sa grand-mère. Pour l'instant, la famille estime qu'il est plus prudent pour Shahd de ne pas retourner à l'école. Son cercle social se limite à ses tantes et à quelques proches qui acceptent sa situation. « Shahd aspire à se sentir en sécurité et à l'aise », confie sa grand-mère. « Elle souhaite recevoir une éducation et vivre comme tous les autres enfants. » Shahd al-Affi a été victime de harcèlement scolaire en raison de son apparence, ce qui a conduit ses grands-parents à conclure qu'il serait peut-être plus prudent pour elle de ne pas retourner à l'école. (Photo : Saja Nael Al-Louh) Depuis le début de la guerre, la famille de Shahd tente d'obtenir une autorisation médicale pour qu'elle puisse voyager à l'étranger et terminer son traitement. « Nous savons que voyager à l'étranger ne la guérira pas », explique sa grand-mère.

« Mais au moins, cela lui permettrait d'avoir accès aux médicaments et aux traitements dont elle a besoin, pour vivre comme n'importe quel autre enfant de son âge. » Bien que le point de passage de Rafah ait récemment rouvert, seul un nombre très limité de patients palestiniens est autorisé à entrer ou à sortir de la bande de Gaza, et ceux qui ont pu passer font état d'interrogatoires poussés, de mauvais traitements et d'humiliations. Les autorités sionistes continuent d'imposer des restrictions strictes aux passagers, aggravant ainsi l'humiliation et les souffrances de ceux qui ont besoin de soins médicaux urgents.

INTERNET

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouquelmim

« TU AS L’HORLOGE, J’AI LE TEMPS »

- Pourquoi ?
- C'est la couleur dominante : celle du ciel, le toit de notre maison.
- Qui sont les Touaregs ?
- Touareg signifie "abandonné", parce que nous sommes un vieux peuple nomade du désert, seul, fier : "Seigneurs du désert", ils nous appellent. Notre groupe ethnique est l'amazigh (berbère) et notre alphabet, le tifi-nagh.
- Combien ?
- Environ trois millions, et la plupart encore nomades. Mais la population diminue ... " Il faut qu'une ville disparaisse pour savoir qu'elle existait !" dénonçait un sage. Je me bats pour préserver cette ville.
- Qu'est-ce que tu fais ?
- Nous envoyons des troupeaux de chameaux, chèvres, agneaux, vaches et ânes dans un royaume d'infini et de silence.
- Le désert est vraiment si calme ?
- Si vous êtes seul dans ce silence, vous entendez le battement de votre propre cœur. Il n'y a pas de meilleur endroit pour être vous-même.
- Quels souvenirs de votre enfance dans le désert conserve-t-il plus clairement ?
- Je me réveille avec le soleil. Il y a les chèvres de mon père. Ils nous donnent du lait et de la viande, nous les apportons là où il y a de l'eau et de l'herbe. C'est ce qu'ont fait mon arrière-grand-père, mon grand-père et mon père. Et moi. Il n'y avait rien d'autre au monde que ça, et j'en étais très heureux !
- Oui? C'est pas très stimulant.
- Beaucoup de choses. Dès l'âge de sept ans, ils vous laissent échapper du camp, pour lequel les choses importantes vous apprennent : sentir l'air, écouter, affiner vos yeux, vous orienter vers le soleil et les étoiles. Et se laisser transporter par le chameau, si vous vous perdez : il vous mènera là où il y a de l'eau.
- Savoir qu'il est précieux, sans aucun doute.
- Tout est simple et profond là. Il y a très peu de choses et chacune a une valeur énorme!
- Donc ce monde et celui-ci sont très différents, non ?
- Là, chaque petite chose apporte le bonheur. Chaque touche est précieuse. Nous éprouvons une grande joie pour le simple fait de nous toucher, d'être ensemble! Personne ne rêve de devenir, car chacun l'est déjà !
- Qu'est-ce qui vous a le plus frappé lors de votre premier voyage en Europe ?
- J'ai vu des gens courir pour l'aéroport. Dans le désert, vous ne courez que si une tempête de sable arrive! Bien sûr, j'avais peur.
- Ils cherchaient juste les valises.
- Oui, c'était le cas. J'ai aussi vu des affiches de filles nues : pourquoi ce manque de respect pour les femmes? Je me suis demandé. Plus tard, à l'hôtel Ibis, j'ai vu la première touche de ma vie. J'ai regardé l'eau



couler et j'ai eu envie de pleurer.
- Quelle abondance, quel gâchis ?
- Tous les jours de ma vie avaient consisté à chercher l'eau ! Quand je vois les ornements ici et là, je ressens encore une douleur si immense à l'intérieur ...
- Autant que ça ?
- Oui. Au début des années 90, il y a eu une grande sécheresse, les animaux sont morts, nous sommes tombés malades... J'avais environ douze ans et ma mère est morte ... Elle était tout pour moi! Elle m'a raconté des histoires et m'a appris à bien les raconter. Elle m'a appris à être moi-même.
- Qu'est-il arrivé à votre famille ?
- J'ai convaincu mon père de me laisser aller à l'école. Presque tous les jours, je marchais pour dix miles. Jusqu'à ce que le professeur me laisse un lit pour dormir et qu'une dame me donne à manger alors que je passais devant sa maison ... J'ai compris, ma mère m'aidait.
- D'où vient cette passion pour l'école ?
- Que quelques années avant le rallye Paris-Dakar, il était passé sur le terrain et qu'une journaliste lui avait fait tomber un livre de son sac à dos. Je l'ai pris et je lui ai donné. Il me l'a donné et m'a parlé de ce livre : Le petit prince. Et je me suis promis qu'un jour je pourrais le lire ...
- Et il le fait.
- Oui. et c'est comme ça que j'ai eu une bourse pour étudier en France.
- Un touareg à l'université !
- Ah, ce qui me manque le plus ici c'est le lait de chameau et le feu de bois. Et marche

pieds nus sur le sable chaud. Et les étoiles ; Nous les regardons chaque nuit, et chaque étoile est différente de l'autre, parce que chaque chèvre est différente. Ici la nuit ils regardent la télévision.
- Oui. quel est le pire ici ?
- Ils ont tout, mais ce n'est pas assez. Ils se plaignent. En France ils passent leur vie à se plaindre! Ils sont enchaînés à une banque toute leur vie, et il y a un désir de posséder, une frénésie, une course. Il n'y a pas de bouillons dans le désert et vous savez pourquoi? Parce que là personne ne veut surpasser personne!
- Donnez-moi un moment de bonheur intense dans votre désert lointain.
- Il est tous les jours, deux heures avant le coucher du soleil : la chaleur baisse et le froid n'est pas arrivé, et les hommes et les animaux reviennent lentement au camp et leurs profils se dessinent dans un ciel rose, bleu, rouge, jaune, vert ...
- Fascinant, bien sûr.
- C'est un moment magique. Nous sommes tous entrés dans la tente et avons fait bouillir le thé. Assis en silence, nous avons entendu l'ébullition. Le calme nous enveloppait tous, les battements de cœur se mariaient à la marmite de l'ébullition.
- Quelle paix !
- Ici ils ont une horloge, là nous avons le temps ... »

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22 février 2025

Discussion avec MOUSSAAG ASSARID (Touareg, nomade du désert).
« Je recommande la lecture à tout le monde. Et je vais dire pourquoi.
Je ne connais pas mon âge. Je suis né dans le désert du Sahara, sans papiers!
Je suis né dans un camp de nomades touaregs entre Tombouctou et Gao, au nord du Mali. J'ai été un berger des chameaux, des chèvres, des agneaux et des vaches de mon père. Aujourd'hui j'étudie le management à l'université de Montpellier. Je suis célibataire. Je défends les bergers touaregs. Je suis musulman, sans fanatisme.
- Quel beau turban !
- C'est un tissu de coton fin. Il vous permet de couvrir votre visage dans le désert lorsque le sable se lève, et en même temps continuer à voir et respirer à travers.
- C'est un beau bleu.
- Les Touaregs nous appelaient des hommes bleus pour cela : le tissu s'estompe quelque chose et notre peau prend des nuances bleuâtres.
- Comment on fait ce bleu indigo intense ?
- Avec une plante appelée indigo, mélangée à d'autres pigments naturels. Le bleu, pour les Touaregs, est la couleur du monde.

CONNAISSEZ-VOUS LE BLÉ MASSINISSA ?

Blé dur, variété Massinissa (nommée en l'honneur du roi numide Massinissa "238 avant Jésus-Christ - 148 avant J.-C"): La variété Massinissa a été inscrite sur la liste officielle des variétés autogames de céréales en 2012.
Une variété de blé dur rare, à cycle de développement moyen, à port dressé et de hauteur moyenne, avec des épis

longs. Elle se distingue par un rendement élevé en grains et en paille, ainsi que par une bonne qualité de semoule.
Parmi ses principales caractéristiques physiologiques : une excellente tolérance à la verse, à la sécheresse, au froid et au stress . Elle présente également une résistance significative aux principales maladies fongiques.

Cette variété est particulièrement adaptée aux Hauts Plateaux et aux plaines intérieures de l'Est.
La période optimale de semis se situe entre la mi-novembre et la mi-décembre.
(Maël Assal)

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22 février 2025





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:27	12:34	15:48	18:15	19:36

55^E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE À LA VALORISATION DES RESSOURCES

La célébration, ce mardi, du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient cette année dans un contexte particulier, marqué notamment par la détermination de l'Etat à poursuivre la réalisation de grands projets structurants de valorisation des ressources du pays, traduisant l'ambition grandissante d'édifier une économie diversifiée et émergente.

La célébration de cette date historique du 24 février 1971, marquant l'annonce de la nationalisation par le défunt président Houari Boumediene, survient au moment où d'intenses efforts sont menés pour la réalisation de grands projets dans les domaines de la transformation des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de satisfaire les besoins du marché national et d'augmenter les capacités d'exportation.

Ces projets structurants s'inscrivent pleinement dans la dynamique économique impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources locales et à renforcer la position de l'Algérie sur les marchés internationaux et régionaux.

La célébration de cette journée, qui reste mémorable pour le secteur pétrolier algérien, vient ainsi confirmer la justesse de la décision prise à l'époque, à savoir parachever le processus enclenché au lendemain de l'indépendance pour la prise de contrôle totale des richesses nationales afin de les mettre au profit du pays.

Ce jour-là, l'Algérie récupérait 51% des intérêts des sociétés pétrolières françaises concessionnaires opérant dans le sud du pays, ainsi que la totalité des champs gaziers en exploitation.

La prise de contrôle des hydrocarbures est considérée par de nombreux spécialistes comme une étape décisive pour l'économie algérienne, permettant au pays de disposer des ressources financières indispensables à la mise en oeuvre de sa politique de développement.

Dès l'indépendance, l'Algérie avait misé sur le secteur des hydrocarbures en engageant une politique audacieuse d'investissement soutenu dans ce domaine stratégique, multipliant les projets d'exploration, de production, de liquéfaction et de



transport. C'est dans ce sillage que fut créée, le 31 décembre 1963, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), devenue depuis l'outil central de la politique énergétique du pays.

Dans le cadre de cette vision stratégique, l'Algérie a réussi à bâtir une industrie pétrolière et gazière parmi les plus développées au monde, devenant ainsi un fournisseur fiable et sûr à l'échelle internationale, tout en répondant aux besoins nationaux croissants.

A travers sa politique de développement permanent de la production nationale d'hydrocarbures, le pays est parvenu à satisfaire la quasi-totalité de ses besoins énergétiques (carburants, gaz, électricité) et à atteindre l'autosuffisance en dérivés pétroliers.

- Des mégaprojets en cours de réalisation

- Ces réalisations sont le résultat d'intenses efforts et de programmes d'investissement déployés par le secteur des hydrocarbures, au fil des années, visant à accroître les capacités de production afin d'accompagner les besoins exprimés aussi bien au niveau national qu'international. Face aux enjeux d'avenir, l'Algérie a décidé de poursuivre ses efforts d'investissement pour augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures, à travers un vaste programme de l'ordre de 60 milliards de dollars tracé par la compagnie nationale Sonatrach pour la période 2025-2029. Cet ambitieux programme s'appuie sur l'attractivité du secteur énergétique national, qui suscite toujours l'intérêt des groupes internationaux, comme en témoignent les nombreux contrats de partenariat signés, illustrant la confiance renouvelée dans le potentiel algérien.

Outre les projets de recherche, d'explo-

ration et d'exploitation des hydrocarbures, ce programme prévoit également la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs de valorisation permettant d'augmenter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à forte valeur ajoutée, de 32% actuellement à 50% à l'horizon 2029.

Dans ce cadre, le groupe pétrolier aspire notamment à développer ses activités pétrochimiques à travers la production de polypropylène et le lancement de l'unité de production de MTBE (méthyl tert-butyl éther), en plus du mégaprojet de phosphate qui permettra au pays de devenir l'un des plus grands exportateurs d'engrais.

Parmi ces projets, figurent également la raffinerie de Hassi Messaoud, l'unité de vapocraquage du naphta à Arzew, devant produire 1,2 million de tonnes supplémentaires d'essence, ainsi que l'unité de craquage du fuel à Skikda, qui produira du gasoil et du bitume. S'y ajoutent le complexe LAB (Linéaire Alkyl Benzène) à Arzew et le complexe de production d'éthylène à Skikda.

Le lancement de grands projets miniers, notamment pour l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet et le projet intégré de phosphate dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, vient par ailleurs appuyer cette ambition affichée de consacrer la souveraineté nationale dans divers secteurs stratégiques afin de hisser l'économie nationale au rang des pays émergents.

Ces projets d'envergure, en phase de concrétisation, devront profiter, une fois opérationnels, à divers secteurs d'activité et contribuer à la diversification économique du pays.

RA/APS

ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES

M. ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU SUIVI DE PLUSIEURS DOSSIERS STRATÉGIQUES

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a présidé, lundi, une réunion consacrée à l'examen et au suivi d'un ensemble de dossiers stratégiques liés à l'activité et à la gestion du secteur, indique un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère en présence de plusieurs cadres centraux, la réunion a permis d'examiner plusieurs axes essentiels, notamment la cartographie des risques et la situation des centrales de Aïn Oussara (Djelfa) et d'Oumache (Biskra).

La rencontre a également été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux relatifs à la réalisation d'une centrale électrique au Niger, inscrite dans le cadre du dossier de coopération entre l'Algérie et le Niger dans le domaine de l'énergie.

M. Adjal a, en outre, écouté des exposés techniques et d'évaluation présentés par les cadres concernés, soulignant "l'importance majeure de ces dossiers en vue de renforcer la performance du secteur et garantir la continuité et la fiabilité du service public fourni aux citoyens", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la prise en charge optimale des projets et des infrastructures énergétiques, ainsi que sur le respect des délais de réalisation.

Outre les projets de recherche, d'explo-

tion et des normes de qualité, afin d'améliorer le niveau du service public, de soutenir le développement économique et de consolider le rôle du secteur en tant que levier essentiel pour la réalisation de la sécurité énergétique nationale.

Par ailleurs, M. Adjal a donné une série d'orientations et d'instructions visant à accélérer le rythme de réalisation des projets, à renforcer la coordination entre les différents acteurs et à assurer le suivi sur le terrain de la mise en oeuvre des décisions prises.

APS

CODE DE LA ROUTE

2^E RÉUNION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE PARITAIRE

La commission parlementaire paritaire, chargée de proposer une formule consensuelle concernant les dispositions objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement dans le texte de loi adopté portant Code de la route, a tenu, lundi, sa deuxième réunion, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La commission paritaire, présidée par Kadda Nedjadi, s'est penchée sur les dispositions contenues dans les articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170, "en application des instructions du président de la République visant à moderniser la politique pénale par la rationalisation du recours aux peines privatives de liberté et la consécration du principe de la dualité des peines, notamment à travers la dépenalisation de certaines infractions routières et la révision du système des sanctions, de manière à assurer l'équilibre entre les im-

pératifs de dissuasion et le respect des droits et libertés".

Les membres de la commission ont "voté les articles 104, 119, 166 et 170 en supprimant le terme « crimes ». Les montants des amendes pour les infractions aggravées, contenues dans l'article 121, notamment celles relevant des troisième et quatrième catégories, ont été revus à la baisse.

En revanche, les montants des amendes des première et deuxième catégories demeurent inchangés, car tenant compte de la conjoncture économique et sociale actuelle. L'expression « et les crimes » de l'intitulé de cet article a été supprimée", selon la même source.

Par ailleurs, les membres de la commission ont également "voté les articles 125, 127, 128 et 129 en remplaçant les termes « prison » et « emprisonnement provisoire » par le terme « détention ».

S'agissant de l'article 124, il a été décidé de suppri-

mer le deuxième alinéa relatif à la peine appliquée aux professionnels du transport, en se contentant du premier alinéa dont les dispositions ont été généralisées aux conducteurs de véhicules et aux professionnels du transport de manière égale", ajoute le communiqué.

Les membres de la commission paritaire ont souligné que "la dépenalisation et la réduction des amendes pour certaines infractions ont pris en compte la hausse inquiétante des accidents de la route dans notre pays et les lourdes pertes humaines et matérielles qui en découlent", et ce, à travers "l'adoption d'une approche législative équilibrée alliant dissuasion et prévention, tout en renforçant les efforts de sensibilisation, de formation et d'amélioration des infrastructures routières", conclut le communiqué.

APS